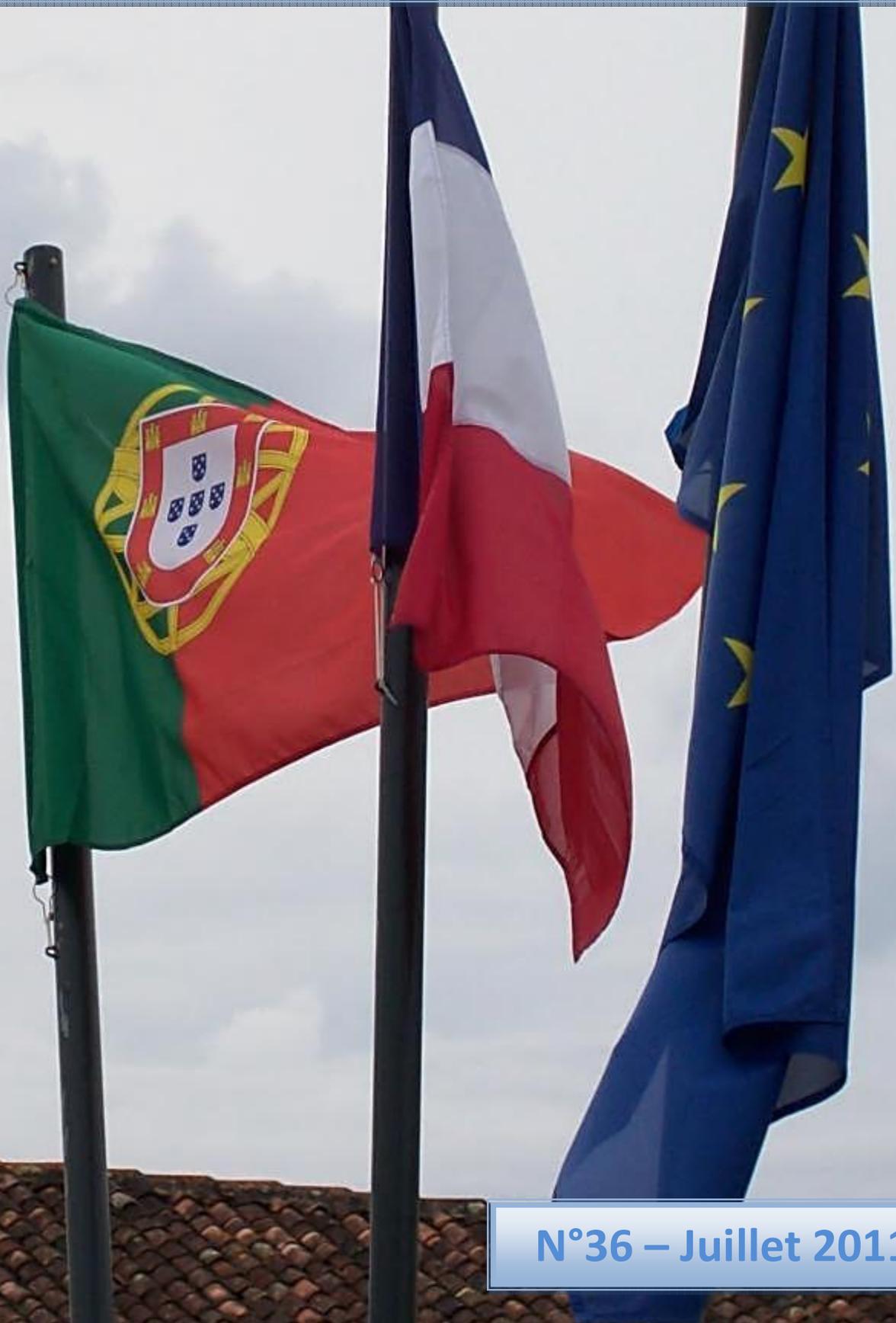


COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales



N°36 – Juillet 2011

Le mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

Comme chaque année, en cette période de vacances, le Bulletin Municipal nous permet de relater les événements qui se sont déroulés depuis décembre dernier.

Dans ce numéro, l'équipe municipale vous présente un « bilan à mi-mandat ». Nous continuerons bien entendu à remplir la mission du « bien vivre ensemble » qui nous a été confiée en 2008

Vous pourrez entre autres prendre connaissance de l'avancée des différents projets en cours, notamment les travaux de sécurisation des villages de Chez Fruger et de Chez Berne qui doivent se réaliser avant cette fin d'année.

Au mois d'octobre, les travaux conséquents nécessaires au fonctionnement de la cuisine de l'école vont commencer : agrandissement avec mise aux normes d'hygiène et de sécurité.

L'année 2011, est celle des 20 ans du Comité de Jumelage avec nos amis Portugais. D'ici quelques jours, nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation de Pampilhosa sur notre commune. Point fort des festivités, le dimanche 24 juillet.

Au vu de la programmation des différentes animations prévues les 14 et 15 août, vous pourrez constater que notre célèbre « FETE de L'OIE », a conservé son dynamisme.

En mon nom personnel et au nom des membres du Conseil Municipal, je souhaite que cette période de vacances estivales apporte à tous et à chacun la quiétude et le repos.

Nous vous réitérons notre invitation à venir partager la joie de participer aux différentes animations fédératrices et créatrices de liens et d'échanges.

Bon été, et bonnes vacances à tous !



Le Maire,

Eric BIGOT

Edito du N 36

Cher(e)s ami(e)s de Courcoury,

Se présenter au suffrage de ses concitoyens demande du courage puisque le risque d'être récusé par le vote est toujours possible.

Pourtant ce courage initial n'est pas suffisant. En effet, il est du devoir des élus de servir la collectivité, d'informer la population des différentes alternatives qui peuvent se présenter, de faire les choix les plus pertinents, d'exprimer parfois notre désaccord devant des politiques irrespectueuses des solidarités humaines ou peu responsables quant à l'environnement, de rechercher à notre niveau des solutions de proximité pour agir plutôt que subir.

Personne n'a obligé aucun d'entre nous à briguer la responsabilité que l'élection nous a confiée. Mais dès lors que nous avons été élus, seul le travail au service de l'ensemble de la population peut mériter le respect.

Ce numéro du bulletin municipal arrive au moment où l'équipe que vous avez élue a fait la moitié du parcours avant les prochaines élections municipales.

Durant cette période, nous ne sommes pas restés inactifs, il est vrai que nous avons passé beaucoup de temps à travailler en commissions sur de nombreux dossiers, beaucoup de temps à réfléchir avant de passer à l'action.

Notre espoir le plus vif est que tout ce travail discret, se concrétise au plus tôt, notamment en ce qui concerne la réfection de la traverse du Bourg.

La Commission Bulletin d'informations

Sommaire du numéro 36



Informations Municipales

- Mémo Utile **p.04**
- Comptes-rendus des réunions du Conseil **p.05**
- Bilan à mi-mandat **p.07**
- La presse parle de Courcoury **p.11**



Bilan à mi-mandat - p.7



Infos pratiques

- Transport à moto **p.12**
- Compostage – Stage pour séniors **p.13**
- Economètres **p.14**
- Résidence de Recouvrance **p.15**
- SOS - Ecobus **p.16**
- Bourse Permis – Saintonge Romane **p.17**
- Lettre de la Sécurité Sociale **p.18**
- Dépistage du Cancer **p.20**



4 confluent à Courcoury - p.20



L'écho des Marais

- 4 Confluent à Courcoury **p.21**
- Plantes et fleurs du marais **p.22**



Notre clin d'œil historique

- A travers les archives municipales **p.24**
- Documents anciens **p.25**
- Histouère d'in bouc **p.28**



Fête de la Musique – p.33



La vie au quotidien

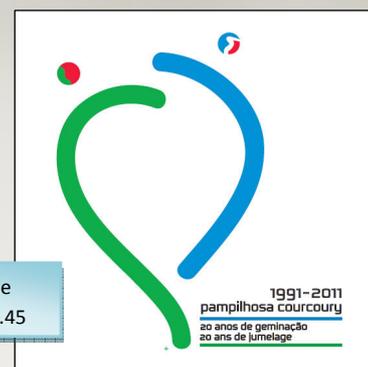
- État-civil **p.29**
- Vœux - Bordeaux-Saintes **p.30**
- Compostage à l'école - Réunion Budget **p.31**
- 8 mai **p.32**
- Fête de la Musique **p.33**
- Vie de l'école **p.34**
- Initiation à l'informatique **p.35**



Vie associative et acteurs de la vie sociale

- Annuaire des associations **p.38**
- Articles des Associations et paroisse **p.39**

2011 : 20 ans du jumelage
Courcoury/Pampilhosa – p.45



1991-2011
pampilhosa courcoury
20 anos de geminação
20 ans de jumelage

Bulletin d'Informations Communales JUILLET 2011 Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle :
K.BARON-BRUMAUD – J.BESSONNET– E.BIGOT –A.BOISSINOT – M.BOUTINON
– J.DEGUIL – M.FARGEOT – L.GILLARD – JM.KELLER – C.MOREAU – J.RUI –
G.VILPASTEUR

Ont fourni des documents :
C.BALCEREK – R.BIGOT– Ch.et Cl. BOISSINOT – C.D.C. DU PAYS SANTON: J-M.
QUILLET – F.DROUILLARD – C.GOIZIN – J-Y. JOUSSEAUME – D.MEUNIER – JM
MELLIER – PAYS DE SAINTONGE ROMANE: C.DUPONT et F.LAMMIN –
P.ROUILLE

ISSN - 1265 731 X

N°36

Tirage : 360 Exemplaires



Et encore

- Eh Ben Asteur **p.55**
- A table ! – Jeux **p.56**
- Les commerces et artisans **p.59**
- Résultat des Jeux **p.61**



INFORMATIONS MUNICIPALES

MEMO UTILE

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8H00 / 12H00

Mardi : 14H00 / 18H30

Mercredi : 9H00 / 12H00

13H00 / 17H00

Jedi : 9H00 / 12H00

Vendredi : 8H00 / 12H00

Samedi : 9H00 / 13H00

Permanence des Elus :

Eric BIGOT, Maire :

Les MARDIS de 13H00 à 17H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

Françoise BARBAUD, 1^{ère} Adjointe :

Les JEUDIS de 9H00 à 10H30

Joseph BESSONNET, 2^{ème} Adjoint :

Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00

Kim BARON BRUMAUD, 3^{ème} Adjointe :

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

Permanence de l'Assistante Sociale :

Tous les mardis de 14H00 à 16H00 - **Uniquement sur rendez-vous** - tél : **05.46.92.38.38**

Liste des Assistantes Maternelles Agréées :

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36

Laurence BALCEREK, 2a rue de la Passée, Chez Deschamps, 05.46.74.63.26



Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H30 à 18H30 ,

les jeudis de 16H30 à 18H30

les samedis de 10H00 à 12H00

Pour contacter la Mairie :

Téléphone :

05 46 93 18 23

ou

09 63 54 37 20

Courriel : courcoury@mairie17.com

Site Internet :

www.ville-courcoury.fr



RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet www.ville-courcoury.fr

Séance du 16 décembre 2010

Remplacement du serveur téléphonique, Maison de la Seugne.

Suite aux intempéries le standard téléphonique de la Maison de la Seugne est devenu hors-service. L'ensemble du Conseil, après en avoir délibéré, opte pour son remplacement sur le budget 2011, 1796.00€ HT. Pour à l'unanimité.

Questions diverses

- Indemnité du Receveur : comme chaque année, la Commune verse au Receveur l'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires Montant 2011 : 355.61€.
- Statistiques de la délinquance 2009 : le nombre de crimes et délits constatés a augmenté dans l'ensemble de la CDC, avec une majorité portant sur l'atteinte aux personnes et aux biens (coups et blessures volontaires, et cambriolages/vols).
- Renouvellement de prestataire du système d'assainissement Les Gonds-Courcoury : Veolia a remporté le marché.
- L'opération compostage a eu du succès, sur Courcoury le taux d'équipement en bacs de compost a été le plus élevé de la CDC. La commune va tester le compostage sur l'école, en étant commune-pilote, afin notamment, de sensibiliser les enfants.

Séance du 23 février 2011

Recrutement d'agent remplaçant

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de procéder au recrutement temporaire de remplaçants sans création de poste, lorsque cela est nécessaire. Pour, à l'unanimité.

Reprise éclairage public :

Moulin du Gua

Des travaux de reprise d'éclairage public ont été effectués au Moulin du Gua, par le SDEER en 2010. Le coût total des travaux est de 8419.98€ dont 50% à la charge de la commune (4202.99€).

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer la convention.

Opération d'Intérêt Local

Le Conseil Général propose de prendre en charge des travaux de voirie entrant dans le cadre d'une Opération d'Intérêt Local. Le Conseil, après en avoir délibéré, opte pour l'aménagement du parking du Gua.

Remise aux normes de la cuisine scolaire : étude géotechnique

Dans le cadre du projet de remise aux normes de la cuisine scolaire, après appel d'offres, le Conseil choisit l'entreprise GEOFONDATIONS pour effectuer cette étude géotechnique.

Travaux du SAS :

La commune s'est positionnée pour continuer les travaux de façade de la salle des fêtes. Cette intervention aura lieu sur l'année 2012.

Séance du 14 mars 2011

Adoption du compte administratif, exercice 2010

Le maire ne peut légalement présenter les comptes de la commune, il a donc quitté la séance, Kim BARON BRUMAUD, adjointe au Maire, expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2010. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	196 173.54	376 339.65
Recettes	146 356.58	529 716.38
Excédent		153 376.73
Déficit	49 816.96	

Approbation du compte de gestion exercice 2010

Monsieur le Maire, réintègre la séance. Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Pour, à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le Compte administratif 2010, décide, d'affecter au budget primitif 2011 le résultat comme suit :

- affectation en réserves (1068) : 49 816.96 €
- excédent de fonctionnement reporté : 103 559.77 €
- déficit d'investissement reporté : 49 816.96 €

Pour, à l'unanimité.

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de voter l'augmentation de 1% des taxes directes locales à taux constant (sauf pour le foncier non-bâti) comme suit :

	Taux année n-1	Taux année n	Bases	Produit
Taxe Habitat	11.31	11.42	582 600	66 532
Foncier Bâti	20.52	20.73	403 484	83 642
Foncier Non-Bâti	50.17	50.17	44 066	22 107
Total				172 281

Pour, à l'unanimité.

Budget primitif de l'exercice 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2011 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissements	467 638.03	467 638.03
Fonctionnement	518 896.98	518 896.98
TOTAL	986 535.01	986 535.01

Révision annuelle des loyers

Comme chaque année, le loyer des logements communaux sis 49 rue Pierre Schoeffler et sis 17 rue de la Liberté, doit être révisé suivant l'indice de référence du 3ème trimestre de 2010. En ce qui concerne la Maison de la Seugne (ONCFS) une régularisation a eu lieu au 3^{ème} trimestre 2010

Pour, à l'unanimité.



Souscription d'un prêt pour financement de la remise aux normes de la cuisine scolaire

Après étude d'appel d'offres, le Conseil Municipal vote la réalisation auprès de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES d'un emprunt d'un montant de 36.745€ destiné à financer les travaux de remise aux normes de la cuisine scolaire (durée de 3 ans, taux Fixe de 2,36 %).

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Souscription d'un crédit relais pour financement de la remise aux normes de la cuisine scolaire

Afin de procéder au paiement des fournisseurs en attendant le versement des subventions, le Conseil Municipal, après étude d'appel d'offres choisit de réaliser auprès de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES un emprunt d'un montant de 88.255€ sur une durée de totale de 2 ans (taux de 2,27 %). Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Délégation maîtrise d'œuvre Communauté de Communes

Dans le cadre des travaux de remise aux normes de la cuisine scolaire, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre entre la Communauté de Communes du Pays Santon et la commune de Courcoury. Pour, à l'unanimité

Nouvelle Compétence CDC Transport

Deux membres du Conseil doivent être nommés, Jean-Marc KELLER et Alain BOISSINOT, pour représenter la Commune à la CDC dans la nouvelle compétence, celle du transport.

Séance du 11 avril 2011

Adhésion au SMICTOM d'Aunis et

Vals de Saintonge

Vu les difficultés rencontrées par la Communauté de Communes du Pays Santon pour le traitement des déchets et après présentation du SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) d'Aunis et des Vals de Saintonge et, l'ensemble des Conseils Municipaux de la CDC sont appelés à approuver l'adhésion de leur commune au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge, au 1er janvier 2012. Pour à l'unanimité

Versement des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil une répartition des subventions versées aux associations, comme suit (Les conseillers qui adhèrent à une association sont exclus du vote) :

La chorale Le Chant des Champs (Cour'Oie) : 150€

Atelier de couture (Cour'Oie) : 150€

Comité de Jumelage : 1000€

(Il est précisé que la somme de 1000€ supplémentaire pourra faire l'objet d'un second versement, pour les festivités du 20^{ème} anniversaire)

Les Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne : 60€

L'ADL17 : 60€

Pour, à l'unanimité

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - Subvention du Conseil Général - Subvention du Conseil Régional (FRIL)

Après le dépôt du Permis de Construire relatif au projet de la mise aux normes de la cuisine scolaire de Courcoury prévue sur l'exercice 2011 (suite au rapport d'Inspection Sanitaire insatisfaisant depuis plusieurs années), la Commune sollicite l'aide de l'État pour l'attribution de la DETR, du Conseil Régional et du Conseil Général. Le projet global fait apparaître un coût total de 110 000€ H.T. pour lequel le plan de financement se décompose comme suit :

- Emprunt : 22 000€
- Subvention DETR sollicitée : 31 900€
- Subvention Conseil Général sollicitée : 38 500€

- Subvention Région (FRIL) sollicitée : 17 600€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à effectuer ces demandes de subvention, et à signer tous les documents s'y rattachant.

Questions diverses

- Le Maire, au nom de la Commission du Personnel a présenté un bilan du recrutement pour les deux agents administratifs :

➤ Pour le remplacement de congé maternité, sur 4 candidatures reçues, 2 candidates ont été rencontrées en entretien. Le choix final s'est porté sur Mme BARBRAUD LECLERCQ Dominique, qui sera en mairie 3 jours par semaine (lundi, mercredi et jeudi aux horaires d'ouverture habituels) du 18 au 22 avril 2011, puis du 2 mai au 7 octobre 2011.

➤ Pour le remplacement permanent de l'agent d'accueil, 148 candidatures ont été reçues. La personne recrutée, Mme LE HOANG Karine, débutera le 17 octobre 2011.

- Un bilan est fait avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes, sur les conditions et modalités de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme de la commune), afin d'en dégager des parcelles constructibles. La solution, dans un premier temps, serait de revoir les zones « AU » (à urbaniser) de notre PLU, qui, si elles font partie d'un projet précis, peuvent devenir constructibles.

En outre, il est précisé que dans 2 à 3 ans, le PLH (Plan Local de l'Habitat), en cours de réalisation par la Communauté de Communes, permettra d'unifier les zones sur tout le territoire de la CDC, le PLU communal actuel serait donc nécessairement revu à cette période.

**Bilan du travail de votre équipe municipale à mi-mandat**

En mars 2008, une nouvelle équipe municipale a été élue au service de la commune. A mi-mandat celle-ci vous présente le bilan de ses activités :

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	
<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Réexaminer le projet du PLU tel qu'il a été arrêté à ce jour, surseoir à l'urbanisation de La Blancharderie et planifier sa mise en place.	Le plan local d'urbanisme a été réexaminé par les services d'Etat et les élus. Conformément aux orientations politiques prises pendant les élections le PLU a été adopté après quelques modifications du territoire ouvert à l'urbanisation. Le PLU a été validé et mis en application depuis le 07 juillet 2009.
LA STATION de TRAITEMENT des EAUX	
<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Projet d'assainissement collectif : rencontrer les organismes concernés et étudier les possibilités alternatives.	Les élus ont rencontré les organismes concernés par ce projet ainsi que des techniciens afin d'étudier la faisabilité d'un tel outil. Après étude par les élus et un vote du Conseil Municipal, le retrait de la Commune de SAINT SEVER DE SAINTONGE a conduit à l'abandon de ce projet et à une réflexion sur une station limitée à Courcoury- Est.
COMMUNICATION	
<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Améliorer la communication à partir de supports écrits.	Informations régulières à travers la distribution de flashes infos et amélioration du contenu du journal semestriel d'informations communales.
Mise à jour régulière et amélioration du site Internet de la commune afin d'en faire un véritable outil de communication en complément du journal d'informations communales (avec compte-rendu des Conseils municipaux par exemple)	Changement complet du site Internet avec un coût de référencement moindre et une meilleure attractivité avec l'ensemble des informations communales et une mise à jour régulière.
Améliorer la communication à travers des réunions régulières avec la population	Plusieurs réunions publiques ont eu lieu : sur le Plan Local d'Urbanisme, sur le budget de la commune, sur l'avant-projet de l'amélioration du centre bourg et RD128, sur l'évolution de notre école (Création Regroupement pédagogique), sur le tri sélectif – composteur –, sur le plan communal de sauvegarde
-	Création d'un plan de notre commune, mis à disposition de tous. Disponible en Mairie.
ECOLE	
<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Distribution d'un goûter gratuit durant les heures de garderie	Dès l'installation de la Commission Education en avril 2008 ce goûter a été mis en place.



<p>Etudier avec la Communauté de Communes du Pays Santon la possibilité d'extension des plages horaires d'accueil de la garderie en fonction des attentes des parents.</p>	<p>Après l'étude des besoins des parents et concertation avec la CDC les horaires ont été modifiés à la rentrée de septembre 2008.</p>
<p>Renforcer les liens avec les acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, Education Nationale, Municipalité des Gonds...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des rencontres régulières ont lieu avec les enseignants de notre école. Une collaboration étroite a été mise en place avec les services de l'Education Nationale ainsi qu'avec les Délégués Départementaux de l'Education Nationale. • Les parents d'élèves sont consultés régulièrement sur des sujets de l'école. • Après la mise en place du RPI afin de maintenir une école sur notre territoire, des relations étroites sont établies avec la Municipalité de LES GONDS.
<p style="text-align: center;">-</p>	<p>Mise en place d'une commission MENUS afin de réaliser les menus des jeunes avec la collaboration : des parents d'élèves de Courcoury et de Les Gonds – les élus - la cantinière –</p> <p>Mise en place de l'école numérique dans la classe CM2</p> <p>Aménagement du préau de l'école en salle d'activités périscolaires et fermeture par des baies vitrées.</p> <p>Réfection des peintures des salles de cours, réfectoire.</p> <p>Réaménagement de la garderie</p> <p>Etude sur un nouveau moyen de chauffage</p> <p>Mise aux normes du système d'alarme du groupe scolaire</p> <p>Finalisation du projet de construction et mise aux normes de la cuisine de l'école</p> <p>Travail sur l'aménagement de la nouvelle entrée de l'école.</p>
<h3>CULTUREL</h3>	
<p style="text-align: center;"><u>Profession de foi 2008</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Réalisé à ce jour</u></p>
<p>Créer un nouvel espace bibliothèque avec un point internet</p>	<p>Une bibliothèque a ouvert dans un local municipal en avril 2009, celle-ci est animée par une équipe de bénévoles. L'outil Internet est à la disposition de tous. Elle a organisé plusieurs spectacles.</p>
<p style="text-align: center;">-</p>	<p>Rencontre et signature d'un protocole d'amitié avec la ville hongroise de Szatmarcseke.</p> <p>Mise en place chaque année d'une exposition en juillet et août, en association avec des animations, à la Maison de la Seugne.</p>
<h3>SECURITE</h3>	
<p style="text-align: center;"><u>Profession de foi 2008</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Réalisé à ce jour</u></p>
<p>Aménagement de la traverse du bourg et des villages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'aménagement de la traverse du bourg et de la RD128, le projet est en cours. Après la réunion publique présentant l'avant-projet, les élus travaillent sur le projet définitif jusqu'en décembre 2011 pour ensuite une finalisation en 2012 pour des travaux en 2013. • Pour la sécurité des villages de « Chez Berne et Chez Fruger », le projet est finalisé mais a pris du retard du fait du gel des fonds départementaux suite à la tempête Xynthia. Les travaux ne devraient plus tarder.
<p style="text-align: center;">-</p>	<p>Mise en place régulière avec les services du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de la CDC du Pays Santon d'un radar pédagogique permettant d'évaluer le trafic sur notre commune et d'argumenter nos dossiers.</p>



<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les recommandations du Plan de Prévention des Risques (inondations, catastrophes naturelles, canicule...) • Création d'un plan communal d'intervention définissant les priorités village par village, maison par maison en cas d'inondation, recherche d'un protocole d'accord avec les autorités compétentes afin d'organiser le désenclavement de la commune. 	<p>Création et mise en application du Plan de Sauvegarde communal de la commune de COURCOURY, adopté par les autorités.</p>
<p>Apporter des moyens supplémentaires à l'équipe d'intervention (matériel et organisation)</p>	<p>Le Plan de Sauvegarde Communal répond à cette attente. L'acquisition de matériels a été réalisée par la Commune pour répondre aux différents besoins.</p>
<p>Améliorer la sécurité dans le transport des élèves de l'école maternelle</p>	<p>La mise en place du regroupement pédagogique a permis la mise en place de transports homologués en toute sécurité des enfants de notre commune par le Département de la Charente-Maritime.</p>
<p>Protéger le petit patrimoine de nos villages (puits, calvaires, ...)</p>	<p>Un inventaire des puits de notre commune a été effectué et les travaux de sécurisation sont commencés.</p>

Environnement – CADRE DE VIE

<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
<p>Nettoyage des abords de la Charente et entretien des chemins de randonnées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un entretien régulier a lieu sur l'ensemble du territoire par les employés techniques. • L'opération annuelle (septembre), « Nettoyons la Nature » a été mise en place intégrant des bénévoles pour nettoyer notre commune.
-	<p>Fin de l'enfouissement des réseaux dans les villages « du Gua », « Chez Deschamps », « Les Groies ».</p> <p>Création d'une aire de pique-nique « Le Gua ».</p> <p>Création du Théâtre de Verdure de l'Eau Vive.</p> <p>Aménagement et mise en place du moulin à huile à Gatebourse.</p> <p>Aménagements paysagers dans le lotissement des Obiers.</p> <p>Dans le cadre d'un projet pluriannuel, changement des panneaux directionnels et d'informations.</p> <p>Dans le cadre d'un projet pluriannuel des travaux importants d'amélioration de la voirie communale ont eu lieu et auront lieu.</p>

ENTRETIENS et REPARATIONS des BATIMENTS COMMUNAUX

<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
-	<p>Remplacement des huisseries du restaurant l'Amaryllis</p> <p>Réfection de la toiture de la bibliothèque et du bâtiment communal de Gatebourse</p> <p>Mise en conformité sécuritaire de la Salle des Fêtes</p> <p>Réfection de la façade de la Salle des Fêtes</p> <p>Réfection des peintures de la Mairie</p>

ACHAT MATERIELS



<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
-	<p>Achat d'armoires réfrigérées pour les associations</p> <p>Achat de groupes électrogènes pour le Plan de Sauvegarde</p> <p>Achat d'un tracteur tondeuse pour les services techniques</p> <p>Achat d'une remorque</p> <p>Remplacement du standard téléphonique de la Mairie et de la Maison de la Seugne</p> <p>Achat de chaises et d'un photocopieur pour les associations</p> <p>Acquisition de tables et matériels pour la garderie</p> <p>Changement des luminaires de la salle des fêtes et Mairie</p>
POUR TOUS	
<u>Profession de foi 2008</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Soutenir les activités associatives existantes et encourager le développement de nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> • Un soutien toujours important aussi bien financier que matériel auprès des associations de la commune. • Mise à disposition gratuitement d'un photocopieur • Facilité la mise en place d'une chorale « le Chant des Champs » avec la Cour'Oie • Facilité la mise en place de cours de Yoga avec la CALAS
Réétudier les horaires d'ouverture de la Mairie	Les horaires d'ouverture de la Mairie ont été revus pour mieux répondre aux besoins de la population.
Ouvrir certaines commissions communales à ceux qui souhaitent s'investir	<p>Des commissions municipales de travail sont ouvertes à tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication et Bulletin communal ➤ Patrimoine - Environnement – Cadre de vie – Tourisme ➤ Vie associative et culturelle ➤ Site Internet ➤ Sécurité – Prévention des risques – Catastrophes naturelles
Participer activement à la vie de la Communauté de Communes du Pays Santon	<p><i>Un nombre important d'élus de la commune participe aux différentes commissions de la CDC ainsi qu'au bureau et conseil communautaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission Charente-Seugne</u> <p>Entretien, préservation du milieu, maintien des activités et sensibilisation de la population à cet environnement (exemple : Journée de la Seugne de septembre 2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission Education</u> <p>Implication importante de la CDC dans le système éducatif (personnel périscolaire, d'entretien et d'animation)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission Habitat, Aménagement de l'espace et Développement durable</u> <p>Travail en cours sur la création d'un PLH (Plan Local de l'Habitat) et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission environnement</u> <p>Gestion et traitement des ordures (Tri sélectif, compostage, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission transport (nouvellement créée en 2011)</u> <p>Gestion et organisation des transports collectifs sur le territoire communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission communication</u> <p>Elaboration du magazine « Esprit d'Agglomération »</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Commission appel d'offres</u> <p>Choix et suivi des entreprises pour les chantiers communautaires</p>



Le compostage fait son entrée dans les écoles

La Communauté de Communes de Pays Sainçois a lancé en juin 2010 une démarche d'incitation au compostage des particuliers. Après deux semaines de travail, individuellement, 2000 composteurs ont été créés par les habitants de la commune de Courcouronnes.



Traction des 2 Charentes

Le dimanche 10 avril 2011, les membres de l'association « Traction des 2 Charentes » ont participé au spectacle organisé par Courcouronnes.



THÉNAC Pour la bonne cause

La chorale de Courcouronnes, le Chant des champs, s'est jointe à l'ensemble Chœur à cœur de Saintes pour soutenir la recherche médicale en ophtalmologie lors d'un concert donné en l'église de Thénac.

Vingt ans de jumelage avec Pampilhosa



Samuel de la Roche, président de son Comité municipal, le maire Eric Buisson et le maire de Pampilhosa ont participé à un événement à Courcouronnes.

CHERAC Une surprise de taille à la maison de retraite



Le groupe folklorique La Phobie de Courcouronnes s'est rendu à la maison d'accueil pour personnes âgées.

La commune soutient la recherche médicale



En fin de soutien à la recherche médicale en ophtalmologie, l'ensemble Chœur à cœur de Courcouronnes s'est jointe à l'ensemble Chœur à cœur de Saintes.

COURCOURY Les cigognes sont de retour



Depuis quelques semaines, les prés bas de Courcouronnes sont repeuplés. Les belles cigognes ont retrouvé leur camp de base.

Elles sont de retour...



Depuis quelques semaines, les prés bas du village de Courcouronnes sont repeuplés. Les belles cigognes ont retrouvé leur camp de base.

SAINTES & SA R Les vœux du maire



Bonne année à la Mayor de Courcouronnes. Le Maire Eric Buisson a souhaité un bon début d'année à tous les habitants.

Courcoury

En souvenir de la date du 8 mai 1945, hommage a été rendu à Courcouronnes aux soldats et aux personnes tombées pendant la 2^e Guerre mondiale.

HAUTE SAINTONGE N°19 DU VENDREDI 13 MAI 2011



Le deuxième concert choral des écoles





INFOS PRATIQUES



Paris, le 20 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un décret régleme le transport de personnes à moto

Paru ce matin au Journal officiel, un décret élaboré par le ministère de l'Intérieur apporte un cadre juridique précis au « **transport à titre onéreux de personnes par véhicules motorisés à deux ou trois roues** », essentiellement des motos.

Ce texte a fait l'objet ces derniers mois d'une **concertation avec les professionnels** de ce secteur d'activité, qui ont participé à plusieurs réunions de travail au ministère de l'Intérieur. Les signataires du protocole d'accord relatif à l'évolution de la profession de taxi ont également été consultés, l'un des objectifs de ce protocole étant de clarifier les régimes juridiques du transport particulier de personnes, de façon à garantir une concurrence loyale entre les différents opérateurs. Dans cet esprit, il est rappelé que **le transport de personnes à moto ne peut se faire que sur réservation préalable, seuls les taxis étant autorisés à attendre la clientèle sur la voie publique.**

Cette nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur dans 6 mois, concerne les conducteurs et les véhicules. Elle a pour objectif **une meilleure protection des personnes** transportées.

Les **conducteurs** devront être **titulaires d'une carte professionnelle**, délivrée par le préfet de leur département et, à Paris, par le Préfet de Police, sous certaines conditions :

- être titulaire d'un permis de catégorie A dont la période probatoire est achevée ;
- être titulaire d'une attestation délivrée par le préfet, après vérification médicale de l'aptitude physique ;
- ne pas avoir commis d'infraction grave au Code de la route entraînant une perte de six points du permis de conduire ;
- ne pas avoir été condamné pour conduite sans permis dans la catégorie du véhicule considéré, ou malgré l'invalidation ou l'annulation du permis ;
- ne pas avoir été condamné pour vol, escroquerie, atteinte volontaire à l'intégrité physique, agression sexuelle ou infraction à la législation sur les stupéfiants.

Les **véhicules** motorisés à deux ou trois roues devront :

- justifier d'une **ancienneté inférieure à quatre ans** ;
- justifier d'une **attestation annuelle d'entretien** ;
- être dotés d'une **signalétique** qui sera définie par un arrêté du ministère de l'Intérieur.

Le non-respect des principales dispositions de ce décret (non-possession de la carte professionnelle, emploi de conducteurs non titulaires de cette carte, utilisation de véhicules non conformes) sera passible de **contraventions de la cinquième classe** (1500 € d'amende maximum, portée à 3000 € maximum en cas de récidive, avec possibilité de peines complémentaires).

Contacts presse : Service du Porte-parole du ministère de l'Intérieur, 01 40 07 20 34



Demandez votre composteur gratuit !

Vous souhaitez composter vos déchets à domicile ? La Communauté de Communes du Pays Santon vous accompagne en vous fournissant gratuitement un composteur. Pour inciter à la pratique du compostage domestique, la Communauté de Communes du Pays Santon fournit gratuitement des composteurs à la population. Pour les récupérer, il suffit de se rendre aux permanences hebdomadaires du maître composteur qui ont lieu le :

Mercredi de 13h30 à 17h

Vendredi de 13h30 à 17h

Pour en savoir plus : contactez Mathilde Colombier au 05.46.98.07.19

CINQ BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- ▶ **Un engrais gratuit** : fabriquer son compost avec ses déchets est une solution économique !
- ▶ **Un engrais riche et sain** : le compost est plus efficace que l'engrais minéral
- ▶ **Moins de trajets en déchetterie** : j'utilise mes déchets verts pour le compost, donc je vais moins souvent en déchetterie.
- ▶ **Un geste pour l'environnement** : économique, le compost est aussi écologique
- ▶ **Une « fabrication » à domicile** : j'utilise un produit « maison » pour cultiver mes plantes.

Stages seniors : en route vers la tranquillité !

S'engager sur un rond-point, reconnaître les signes de la fatigue, s'insérer sur une bretelle d'autoroute...Que l'on soit jeune apprenti ou conducteur confirmé, il n'y a pas d'âge pour dédramatiser la conduite !

Partant de la volonté de sensibiliser les seniors à la conduite, notamment lors de leurs trajets sur autoroute, l'Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière, la Communauté de Communes du Pays Santon, la Gendarmerie Nationale et Autoroutes du Sud de la France organisent deux stages de sensibilisation les jeudis 7 avril et 11 octobre 2011. Intitulés « en route vers la tranquillité » ils aborderont 3 thématiques :

- la santé et la conduite à travers l'intervention d'un médecin spécialiste,
- des conseils de bonne conduite au volant,
- les coulisses de l'autoroute.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous participer à ces stages ? Remplissez le bulletin d'inscription disponible à la Communauté de Communes du Pays Santon, 4 avenue de Tombouctou, 17100 Saintes.



Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 05.46.93.41.50 et sur www.cc-pays-santon.fr.



DES ECONOMETRES GRATUITS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour aider ses habitants à connaître et maîtriser leur consommation énergétique, la Communauté de Communes du Pays Santon met 30 économètres à leur disposition. Disponibles dans les mairies, ils peuvent être empruntés sur simple demande pour une durée de 15 jours maximum. Un guide est remis lors de l'emprunt pour aider le bénéficiaire à comprendre le fonctionnement de l'économètre. Le guide comportera également quelques références sur les consommations moyennes d'appareils performants pour que l'utilisateur puisse les comparer avec ses mesures.

Les économètres sont des appareils qui détectent les veilles électriques et mesurent les consommations électriques qui émanent, entre autres, des équipements ménagers dans les habitations. La mise en place de cette opération répond à un double objectif : mettre en évidence les gisements d'économie d'énergie et sensibiliser le grand public aux gestes simples qui participent au développement durable.

Un économètre sera donné à chaque mairie, à l'exception de la ville de Saintes, qui disposera de 8 appareils. Si les demandes sont nombreuses, la Communauté de Communes pourrait faire l'acquisition d'autres économètres. L'opération, qui est une première en France, s'étalera sur deux ans et vise à générer une économie de 400 MW/h par an.

Pendant toute la durée de l'expérience, l'Espace Info Energie (05 46 98 23 38) de la Communauté de Communes est à la disposition des personnes intéressées pour les renseigner et les accompagner dans leurs démarches

Economisons la ressource en eau : des conseils simples et de bons sens

- **Localiser et réparer** les fuites au plus tôt
- Ne pas laisser couler les robinets **inutilement**
- Préférer les **douches** aux bains
- Faire fonctionner les lave-linge et les lave-vaisselle à **pleine charge**
- Utiliser des **nettoyeurs à haute pression** pour les lavages extérieurs
- **Limiter** le lavage des véhicules et **proscrire** le jet
- **Couvrir** les piscines d'une bâche après le bain pour éviter l'évaporation
- Ne pas rincer les navires de plaisance après chaque sortie en mer mais plutôt à **la fin de la période de navigation**
- **Limiter** les arrosages aux potagers et aux plantes fragiles, n'arroser qu'en **dehors des périodes les plus chaudes de la journée et préférer** l'arrosoir au jet
- Pour les agriculteurs, **consulter** les avertissements hebdomadaires de la Chambre d'Agriculture et les éventuelles limitations affichées en mairie, **régler les arroseurs et éviter** les irrigations en plein vent ou aux périodes les plus chaudes de la journée
- **Consulter** les prévisions météorologiques avant toute utilisation extérieure de l'eau

Toute action d'économie de l'ensemble des utilisateurs contribuera à la préservation d'une ressource fragile et permettra d'éviter ou de différer les mesures de limitation ou d'interdiction.



Nouvelle Résidence pour Seniors à Saintes

Résidence de Recouvrance

Ouverture en octobre prochain

La résidence de Recouvrance est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saintes. Sa vocation première est d'offrir un logement, un lieu de vie chaleureux et un ensemble de prestations médico-sociales et hôtelières à toute personne de plus de 60 ans. La résidence de Recouvrance est un établissement public, agréé « aide sociale » et APL⁽¹⁾.

Implantée sur la rive gauche de Saintes, la résidence est proche de tous commerces et services. Sur un parc, deux bâtiments distincts répondront au mieux aux attentes des personnes.

Un sera dédié aux personnes autonomes ou qui auront besoin d'être aidées dans les actes de la vie quotidienne, 66 studios (de 22 à 26 m²) seront disponibles, où chaque personne apportera ses meubles et objets personnels.

L'autre, sera conçu pour des personnes qui ont la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées⁽²⁾. Deux espaces de vie de 12 studios sont aménagés de façon à préserver des espaces intimes et promouvoir aussi une vie en collectivité afin de partager des moments relationnels et conviviaux.

L'équipe professionnelle pluridisciplinaire⁽³⁾ créera au quotidien une ambiance chaleureuse, respectueuse et sera à l'écoute de chaque résident pour les accompagner dans leur projet. Des ateliers d'animation, en libre accès, chorale, lecture, sorties, cinéma, gymnastique douce, jardinage...ponctueront les journées.

Dès à présent, les personnes intéressées doivent s'inscrire pour établir les dossiers d'admission dès le mois de juin.

Pour connaître les détails de l'ensemble des prestations, pour des réponses à vos questions plus personnelles, pour vous inscrire aux visites de la résidence, contacter les professionnels qui préparent actuellement les derniers préparatifs :

Contacts :

Etablissement « Les Tilleuls »
Tel : 05 46 93 13 75
Mme Mattei, responsable des établissements
Mme Raynal, secrétaire des établissements
Mme Felis, agent d'accueil

(1) APL : Allocation Personnalisée au Logement

(2) Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

(3) L'équipe professionnelle est composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordonnatrice, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques, d'auxiliaires de vie sociales, d'agents d'accompagnements



S.O.S.

Recherchons parrains et marraines de proximité...

Des enfants de Charente-Maritime vous attendent...

Le **parrainage de proximité**, c'est un *lien de confiance qui se construit pas à pas* entre un enfant/un jeune et un parrain/une marraine bénévole vivant à proximité géographique.

Il permet aux **enfants** / aux **jeunes** de s'ouvrir vers de nouveaux liens, de pouvoir compter sur d'autres adultes.

Les **parrains** sont des adultes bénévoles, disposant d'un peu de temps pour créer un lien aux effets durables avec un enfant/un jeune.

Chaque parrainage est unique ; le rythme des rencontres est décidé d'un commun accord.

Après étude des demandes – toujours volontaires -, l'association met en place et accompagne les parrainages en Charente-Maritime, dans le respect de la Charte nationale du parrainage d'enfants.



Vous souhaitez plus d'informations ?

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par courriel, ou à venir nous rencontrer dans nos **délégations locales** : La Rochelle/Lagord, Rochefort, Royan, Saintes, Jonzac.

Le **Comité de Parrainage 17** * organise diverses manifestations/sorties qui sont autant d'occasions de rencontrer des membres de l'association (parents, filleuls, parrains/marraines, autres bénévoles). N'hésitez pas à venir nous rejoindre... (Programme de mai à septembre dans « L'écho des parrainages n°13 » consultable sur www.comitedeparrainage17.org).

Coordonnées : Comité de Parrainage 17

5 rue du Bois d'Huré, 17140 Lagord

05 46 51 84 76 – 06 87 65 83 16

comite.parrainage17@orange.fr

* Association loi 1901, créée en 1996, reconnue d'intérêt général.

L'écobus dans les communes

L'écobus de la Communauté de Communes s'arrêtera dans toutes les communes pour sensibiliser la population aux gestes de tri. Voici le calendrier de ses déplacements.

	Emplacement	Date
SAINTES	foire mensuelle de 8 h à 17 h	5 sept
BUSSAC	école 16 h 30 - 17 h 30	06-sept
COURCOURY	école 16h - 17 h	13-sept
ECURAT	école 16h - 17 h	11-oct
LA CHAPELLE DES POTS	école 16h - 17 h	20-sept
LE DOUHET	école 16h - 17 h	04-oct
ST SEVER DE SAINTONGE	école 16h - 17 h	27-sept



Changement des conditions de la bourse au permis de conduire



Les conditions de dépôt d'une candidature à l'opération "Conduite Citoyenne" qui permet le financement du permis de conduire de certains jeunes en échange d'un bénévolat citoyen ont changé. Les principales modifications sont les suivantes:

- Les candidats doivent avoir entre 18 et 28 ans pour déposer un dossier (contre 18 à 25 ans auparavant)
- Il n'y a plus de session spécifique; les demandes pouvant être déposées tout au long de l'année 2011.
- Le montant de l'aide attribuée devient modulable, allant de 50 à 75%, du permis en fonction des revenus des candidats, dans la limite de 1200 euros.

LE PAYS DE SAINTONGE ROMANE, EN BREF

Le Pays de Saintonge romane



Collectivités membres du Pays

-  CdC Coeur de Saintonge - Charente Arnoult
-  CdC des Bassins Seudre et Arnoult
-  CdC du Canton de Gémozac et de la Saintonge viticole
-  CdC du Pays Santon
-  CdC du Pays Buriard
-  Commune de Chaniers

Il recouvre un territoire de 70 communes comptant 90193 habitants (5 CDC et 1 commune). Il mène des projets de développement en matière d'économie, d'urbanisme local, d'environnement, d'habitat, de culture, de patrimoine et de tourisme. Il élabore le Schéma de Cohérence Territoriale, poursuit le développement du Système d'Information Géographique, assure un service aux personnes avec le CLIC SENIOR Info et anime le programme LEADER pour le soutien des petites exploitations agricoles.



Dépistage du Cancer

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ? L'association LUCIDE 17 vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein :
Plus d'une femme sur deux y participe déjà.
Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 18 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : près de 5% des cancers dépistés ont été détectés grâce à cette seconde lecture dans notre département.



Dépistage organisé du cancer colorectal :
Une personne sur trois y participe déjà.
Et vous ?

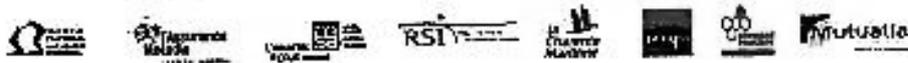


Ce dépistage organisé concerne près de 200 000 hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans en Charente-Maritime.

Le test proposé est un test de recherche de sang dans les selles (test Hémoccult II®). C'est un test simple, à faire chez soi.

Si ce test est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez **Lucide** au 05 46 90 17 22.



Rien ne sert de courir, il faut partir à point... (Jean de La Fontaine)

ARRIVEE
Gatebourse



Tortue de Floride trouvée à Gatebourse.

N.B. : Ceci est une espèce invasive, les petites Tortues d'aquarium vivent et se développent dans nos cours d'eau quand elles sont relâchées au détriment de la cistude, tortue locale.

DEPART
Le Grand Village





mai / juin 2011

Ma lettre

infos utiles pour *mon parcours d'assuré*

REMBOURSEMENT

Changements de tarifs et de remboursements
Les connaître pour mieux gérer mes dépenses de santé.

INFORMATION

Complémentaire santé
Vous aider quand vous en avez besoin.



Comprendre ce qui change dans les tarifs et les remboursements

REMBOURSEMENT

Certains remboursements de l'Assurance Maladie viennent d'évoluer dans le cadre de la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2011. Le point sur ces changements et sur leurs incidences.

Je paie moins cher mes examens radiologiques et biologiques

Les tarifs de certains actes de radiologie et de biologie sont en baisse car le forfait autrefois imputé à la numérisation de chaque acte de radiologie a été supprimé.

Je prends connaissance des taux de remboursement grâce aux vignettes des médicaments

À chaque couleur de vignette correspond un taux de remboursement par l'Assurance Maladie. Ce taux varie en fonction du Service médical rendu (SMR) par chaque médicament. Plus un médicament apporte un bénéfice pour les patients, mieux il est remboursé.

	VIGNETTE BLANCHE BARRÉE	VIGNETTE BLANCHE	VIGNETTE BLEUE	VIGNETTE ORANGE
Remboursement de l'Assurance Maladie	100 % Médicaments très coûteux	65 % Service médical rendu "important"	30 % Service médical rendu "modéré"	15 % Service médical rendu "faible"
À ma charge <small>Après remboursement par ma mutuelle ou complémentaires santé*</small>	0,50 € Franchise médicale par boîte de médicaments.			

*Selon les conditions faites par ma mutuelle ou ma complémentaire santé.

La baisse du taux de remboursement vient d'entrer en vigueur passant de 35 à 30 % pour les médicaments à vignette bleue dont le service médical rendu est modéré. Cela concerne aussi les médicaments homéopathiques.

Les médicaments, quelle que soit la couleur de la vignette, sont remboursés à 100 % aux personnes en Affection de longue durée (ALD) s'ils correspondent au traitement prescrit pour leur ALD.

Rendez-vous sur ameli.fr pour en savoir plus.

À l'hôpital, ma participation évolue

Pour les actes réalisés à l'hôpital dépassant un certain tarif, le plafond est porté à 120 euros, au lieu de 91 euros. Vous réglez alors une participation forfaitaire de 18 euros. Au-delà de ce plafond, vous êtes pris en charge à 100 % pour les frais de séjour liés à cette hospitalisation. C'est également le cas pour les personnes en maladie chronique (ALD), hospitalisées au 6^e mois de grossesse ou bénéficiant de la CMUC.

À noter : si vous relevez du régime d'Alsace-Moselle, la participation de 18 euros est aussi prise en charge. Vous n'avez pas à les régler.



LE CHIFFRE CLÉ...

223 milliards d'euros

C'est le montant des dépenses de santé en 2009 en France.

N° 9

Directeur de la publication : Frédéric van Rookeghem. Rédactrice en chef : Jeanne Burton. Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Deléens. Rédaction : Yves-Marie Lagrin. Coordination : Lynda Arrant. Conception, rédaction et réalisation : Australis. © Corbis. Ma lettre est éditée par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés - 50 avenue du professeur André-Lemierre - 75986 Paris Cedex 20. ISSN : 2106-9115 - mai/juin 2011 - La (ou les) marque(s) citée(s) dans cette lettre est (sont) et demeure(n) la propriété de leurs titulaires respectifs.



Accéder à une complémentaire santé

INFORMATION

L'Assurance Maladie n'assure pas seulement le remboursement des soins. En tant qu'assureur solidaire en santé, elle vous aide aussi à accéder à une complémentaire santé pour faire face à vos dépenses. Selon vos ressources, deux aides peuvent vous être attribuées ainsi qu'aux membres de votre foyer : la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) ou l'Aide pour une complémentaire santé (ACS).



La CMUC, ma complémentaire santé

La Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) permet la prise en charge à 100% de vos dépenses de santé, y compris l'optique et le dentaire, sans avance de frais (dans la limite des tarifs fixés pour les soins inclus dans la CMUC).

Elle peut être demandée par toute personne qui réside en France depuis plus de trois mois si elle remplit les conditions de revenus ci-contre. Attribuée pour un an, la CMUC doit être renouvelée chaque année.

Conditions d'attribution de la CMUC
(selon les ressources annuelles du foyer et sa composition).

7 611 € pour 1 personne

11 417 € pour 2 personnes

13 700 € pour 3 personnes

15 984 € pour 4 personnes

19 028 € pour 5 personnes

Au-delà et pour les Dom voir ameli.fr

L'ACS, une aide financière pour payer une partie de ma complémentaire santé

L'Aide pour une complémentaire santé (ACS) permet de prendre en charge une partie de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé si vos revenus sont faibles mais supérieurs à ceux donnant droit à la CMUC (lire ci-dessus).

Elle peut être demandée par toute personne qui réside en France depuis plus de trois mois si elle remplit les conditions de revenus ci-dessous. Elle doit être renouvelée chaque année.

Une fois votre dossier accepté, vous recevrez :

- une attestation, valable 18 mois, grâce à laquelle vous n'aurez pas à payer à l'avance la somme qui peut être directement prise en charge par l'Assurance Maladie lors des consultations médicales réalisées dans le cadre du parcours de soins,
- un chèque à remettre à la complémentaire santé de votre choix.

Conditions d'attribution de l'ACS
(selon les ressources annuelles du foyer et sa composition).

9 590 € pour 1 personne

14 385 € pour 2 personnes

17 263 € pour 3 personnes

20 140 € pour 4 personnes

Au-delà et pour les Dom voir ameli.fr

Le montant de l'aide varie selon le nombre et l'âge des bénéficiaires qui composent le foyer :

- 100 € pour les moins de 16 ans ;
- 200 € de 16 à 49 ans ;
- 350 € de 50 à 59 ans ;
- 500 € pour les 60 ans et plus.

EXEMPLE pour une famille avec deux enfants à charge :
200 € pour la mère de 45 ans
+ 350 € pour le père de 52 ans
+ 200 € pour le premier enfant de 20 ans (étudiant)
+ 100 € pour le deuxième enfant de 10 ans
Soit 850 € de réduction sur le montant annuel de sa complémentaire santé familiale.

BON À SAVOIR

Pour mieux vous informer et vous guider

Vous avez besoin d'informations complémentaires ou d'être guidé pour effectuer votre demande ?
Votre caisse d'assurance maladie vous accompagne dans vos démarches. Vous pouvez contacter le service social qui est à votre écoute pour toutes informations, conseils ou questions sur vos droits, en appelant le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Pour plus d'informations, je consulte

ameli.fr
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Le dernier mot... mon compte sur ameli.fr

J'ouvre mon compte sur ameli.fr et je télécharge une attestation de droits directement en ligne quand j'en ai besoin.



L'ECHO DES MARAIS

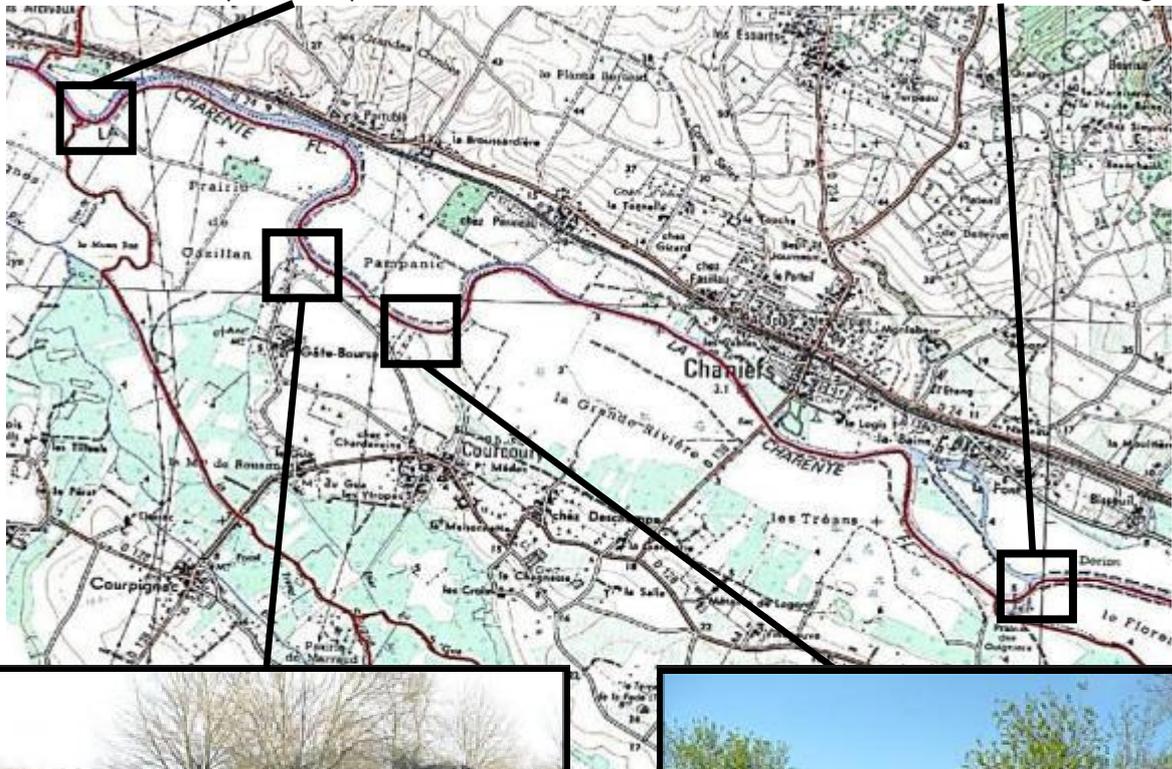
4 CONFLUENTS SEUGNE/CHARENTE A COURCOURY



Automne en Gazillan près de la passerelle dite du Rousson



Été dans la Prairie des Guigniers



Hiver au Pont de Gazillan



Printemps à la Planche Noire



Fleurs et plantes



Bugle de Genève



Gaillet accrochant (Gratteron)



Crépis des marais



Cardamine hérissée



Coucou des prés
(Primevère officinale)



Oseille sauvage



Rosier Pimprenelle



Rosier rugueux (Rosier des chiens)



Cornouiller blanc



Ronce



Herbe des eunuques



Lamier pourpre



Persil sauvage (Cerfeuil d'âne)
**Risque de confusion avec des
plantes toxiques type ciguë,
NE JAMAIS CONSOMMER**



Trèfle blanc



Lychnis, fleur de coucou
(Œillet des prés)



Berce blanc-ursine



Marguerite



Coquelicot

Ces deux espèces avaient pratiquement disparu de notre « île »



Silène



Muscari à toupet



Sénéçon aquatique



Saugé des prés



Prêle des champs



Orchis pyramidal



NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

La vie à Courcoury à travers les archives municipales

Le saviez-vous ?

En 1900 le conseil municipal convoqué par Henri Mervaud, maire de la commune, sur la proposition de Victor Natier, premier adjoint, demande au conseil général d'étudier la construction d'un pont sur la Charente pour remplacer le bac reliant Courcoury à Chaniers.

Les arguments avancés sont que l'utilisation du bac n'est pas toujours possible et se révèle parfois dangereux. Un pont est considéré comme le moyen d'assurer la sécurité pour les hommes et les transactions commerciales entre les deux communes.

Deux conseillers municipaux refusent de signer cette demande car ils sont favorables à un pont à Beillant. Cette demande sera réitérée en 1912 mais finalement le pont de Chaniers ne se fera pas !

Liberté - Egalité - Fraternité

Trois mots constituant plus qu'une simple devise sur les frontons de nos bâtiments publics, il s'agit d'affirmer les valeurs qui cimentent notre République et notre identité nationale.

Notre histoire depuis l'installation de la République est riche en textes de lois permettant d'établir les conditions de la liberté et de l'égalité. Pour la fraternité les textes sont moins nombreux car il est plus difficile de décréter la solidarité.

La loi du 15 juillet 1893 crée l'assistance médicale gratuite permettant aux malades les plus pauvres de bénéficier de l'accès au soin. La loi rend obligatoire la création dans chaque mairie d'un bureau d'assistance. Ce texte restera en vigueur jusqu'en 1953 où cette assistance est prise en charge par l'Etat.

Dans les registres des délibérations du conseil municipal de Courcoury entre ces deux dates nous trouvons la trace constante de cette aide médicale gratuite. Chaque année une liste des habitants pouvant bénéficier de cette aide est établie, revue, corrigée. L'analyse du budget communal permet d'en retrouver la trace.

Prenons l'exemple du budget voté pour 1903, nous trouvons :

- pour les honoraires des médecins et chirurgiens : 140 francs
- pour les frais de médicaments et appareils : 40 francs
- pour honoraires de sages-femmes : 30 francs
- pour frais de transports et séjours des malades dans les hôpitaux : 32 francs

Face à l'importance de ces dépenses le conseil municipal en 1902 émet un avis défavorable à la proposition du sous-préfet de créer une caisse des écoles pour donner des aliments et des vêtements aux enfants pauvres de la commune. M Natier, conseiller municipal, refuse de signer cette délibération car « contraire au sentiment de fraternité exprimé par la troisième partie de la trilogie républicaine ».



CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA SEUGNE ET ETABLISSEMENT D'UN BAC SUR LA CHARENTE

BULLETIN DES LOIS N° 635
ORDONNANCE DU ROI LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS
*N° 7847 – ORDONNANCE DU ROI QUI AUTORISE LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA SEUGNE, ET
L'ETABLISSEMENT D'UN BAC SUR LA CHARENTE, DANS LA COMMUNE DE COURCOURY (CHARENTE-
INFERIEURE)*
AU PALAIS DES TUILERIES, LE 11 MARS 1839

SUR LE RAPPORT DE NOTRE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT AU DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR ;

VU LES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURCOURY, SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN CHARPENTE SUR LA SEUGNE, ET L'ETABLISSEMENT D'UN BAC SUR LA CHARENTE, AU MOYEN DE LA CONCESSION D'UN PEAGE.

VU LE PROCES-VERBAL DE L'ENQUETE A LAQUELLE CE PROJET A ETE SOUMIS ;

VU L'ADHESION DONNEE A CE PROJET PAR LE DIRECTEUR DES FORTIFICATIONS DE LA ROCHELLE, CONFORMEMENT A LA DECISION DE NOTRE MINISTRE DE LA GUERRE EN DATE DU 25 JUILLET 1834 ;

VU EGALEMENT L'ADHESION DONNEE PAR NOTRE MINISTRE DES FINANCES, LE 17 AOUT 1737, A L'ETABLISSEMENT DU BAC AU MOYEN D'UN PEAGE ;

VU L'AVIS DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFERIEURE ET LES AUTRES PIECES PRODUITES A L'APPUI ;

VU LA LOI DU 7 JUILLET 1833, ET L'ARTICLE 17 DE CELLE DU 20 JUILLET 1737 ;
NOTRE CONSEIL D'ETAT ENTENDU,

NOUS AVONS ORDONNE ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ART. 1^{ER} : LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN CHARPENTE SUR LA SEUGNE, ET L'ETABLISSEMENT D'UN BAC SUR LA CHARENTE, DANS LA COMMUNE DE COURCOURY, DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFERIEURE EST APPROUVE, AUX CLAUSES ET CONDITIONS EXPRIMEES DANS LE CAHIER DES CHARGES DE CETTE ENTREPRISE, PRESENTE PAR L'INGENIEUR EN CHEF DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFERIEURE, LE 10 NOVEMBRE 1838, APPROUVE PAR LE PREFET LE 24 DU MEME MOIS, ET DONT UNE EXPEDITION RESTERA ANNEXEE A LA PRESENTE ORDONNANCE.

2. IL SERA POURVU AUX FRAIS DE CONSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN DE CE PONT ET D'ETABLISSEMENT DE CE BAC, AU MOYEN D'UN PEAGE PERÇU AU PASSAGE DU BAC SEULEMENT, ET QUI SERA CONCEDE, PAR ADJUDICATION PUBLIQUE, AU SOUMISSIONNAIRE QUI OFFERT LE PLUS FORT RABAIS SUR LA DUREE DE LA CONCESSION.

LE MAXIMUM DE CETTE DUREE SERA FIXEE D'AVANCE PAR LE PREFET DANS UN BILLET CACHETE.

3. LE CONCESSIONNAIRE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 63 DE LA LOI DU 7 JUILLET 1833, SERA SUBSTITUE AUX DROITS DE L'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE L'ACQUISITION DES PROPRIETES DONT L'OCCUPATION SERA NECESSAIRE A L'EXECUTION DES TRAVAUX.

4- L'ADJUDICATION NE SERA VALABLE ET DEFINITIVE QU'APRES QUE LE PROCES-VERBAL AURA ETE APPROUVE, S'IL Y A LIEU, PAR NOTRE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

5 – A COMPTER DU JOUR OU LE PASSAGE DU PONT ET DU BAC SERA LIVRE AU PUBLIC, ET JUSQU'A L'EXPIRATION DU TERME FIXE PAR L'ADJUDICATION, IL SERA PERÇU AU PASSAGE DU BAC, UN PEAGE CONFORMEMENT AU TARIF CI-APRES :



Notre clin d'œil historique

Une personne non chargée ou chargée d'un poids au-dessous de cinq myriagrammes.....	62 ^c
Le batelier ne pourra être contraint à passer que lorsque les passagers lui assureront une recette au moins égale à ce qui est dû, d'après le tarif, pour six personnes à pied, et, dans ce cas, il emploiera le bac ou le batelet, à sa volonté.	
Pour denrées ou marchandises non chargées sur une voiture, sur un cheval ou mulet, mais embarquées à bras d'homme, et d'un poids de cinq myriagrammes.....	03
Pour chaque myriagramme excédant.....	02
Le voyageur déclarera le poids, qui pourra être vérifié par le passager.	
Cheval ou mulet et son cavalier, valise comprise.....	12
Cheval ou mulet chargé.....	08
Idem non chargé.....	06
Âne ou ânesse chargé.....	06
Idem non chargé.....	04
Cheval, mulet, bœuf, vache ou âne employé au labour ou allant au pâturage.....	04
Bœuf ou vache appartenant à des marchands et destiné à la vente.....	13
Veau ou porc.....	03
Mouton, brebis, bouc, chèvre, cochon de lait, paire d'oies.....	01
Lorsque les moutons, brebis, boucs, chèvres, paires d'oies ou de dindons seront au-dessus de cinquante, le droit sera diminué d'un quart.	
Lorsque les moutons, brebis, boucs et chèvres iront au pâturage, on ne payera que la moitié du droit.	
Les conducteurs de chevaux, mulets, ânes, bœufs, etc., payeront....	04
S'il n'existe pas de passe-cheval, le batelier ne pourra être contraint à passer isolément, dans le bac, les chevaux, mulets, bœufs et autres animaux compris dans cette section, que lorsque les conducteurs lui assureront au moins une recette de.....	
	40
Voiture suspendue à deux roues, attelée d'un cheval ou mulet, ou une lièze à deux chevaux, et le conducteur.....	10
Voiture suspendue à quatre roues, attelée d'un cheval ou mulet, et le conducteur.....	25
Idem attelée de deux chevaux ou mulets, et le conducteur.....	30
Les voyageurs payeront séparément, par tête, le droit dû pour une personne à pied.	
Charrette attelée d'un cheval, mulet ou deux bœufs, et le conducteur.....	10
Idem de deux chevaux, mulets ou quatre bœufs, et le conducteur.....	30
Idem de trois chevaux ou mulets, et le conducteur.....	40
Charrette chargée, employée au transport des engrais ou à la rentrée des récoltes, le cheval ou deux bœufs, et le conducteur.....	12
La même charrette non chargée, le cheval ou deux bœufs, et le conducteur.....	08
Idem chargée ou non chargée, attelée seulement d'un âne ou ânesse, et le conducteur.....	08
Chariot de roulage à quatre roues, chargé, attelé d'un cheval, et le conducteur.....	25 ^c
Idem à deux chevaux, et le conducteur.....	35
Idem à trois chevaux, et le conducteur.....	50
Idem à vide, attelé d'un seul cheval, conducteur compris.....	15
Il sera payé pour chaque cheval, mulet ou bœuf excédant le nombre indiqué pour les attelages ci-dessus, comme pour un cheval ou mulet non chargé, par âne ou ânesse, le droit fixé pour un âne ou ânesse non chargé.	
Le batelier ne pourra être contraint à passer une charrette, voiture ou chariot, se présentant isolément, que lorsque le conducteur lui assurera au moins une recette de 50 centimes. Le préfet déterminera le maximum de la charge ou du nombre de personnes que les bacs ou bateaux pourront recevoir.	

- 6 – SERONT EXEMPTS DES DROITS DE PEAGE, LE PREFET DU DEPARTEMENT, LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT, LES INGENIEURS ET CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSEES, LES EMPLOYES DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, LES AGENTS FORESTIERS, LES PREPOSES DES DOUANES, LES EMPLOYES DES LIGNES TELEGRAPHIQUES, LA GENDARMERIE, DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS ; LES MILITAIRES DE TOUT GRADE VOYAGEANT EN CORPS OU SEPAREMENT, A CHARGE PAR EUX, DANS CE DERNIER CAS, DE PRESENTER UNE FEUILLE DE ROUTE OU UN ORDRE DE SERVICE ; LES COURRIERS DU GOUVERNEMENT, LES MALLE-POSTE, LES FACTEURS RURAUX FAISANT LE SERVICE DES POSTES DE L'ETAT, LES ELEVES ALLANT A L'ECOLE COMMUNALE OU EN REVENANT, LES PREVENUS, ACCUSES ET CONDAMNES CONDUITS PAR LA FORCE PUBLIQUE.
- 7 – NOTRE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT AU DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR EST CHARGE DE L'EXECUTION DE LA PRESENTE ORDONNANCE, QUI SERA INSEREE AU BULLETIN DES LOIS.

SIGNE LOUIS-PHILIPPE
PAR LE ROI : LE PAIR DE FRANCE, MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT
AU DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR,
SIGNE : MONTALIVET



Cartes postales fournies par Jean-Yves JOUSSEAUME - Toulouse





NOTRE PATOIS CHARENTAIS

Histouère d'in bouc

La peur veill' mèr' Julie habitait dans l' villaghe,
Et, dépeu sa bas-âjh', s'othiupait que d'l'él'vâjhe,
Les temps étiant si durs, o flait tell'ment d'arghent,
Que, peur gâgner sa vie, et peur passer son temps,
Thiell' brav' fam', qu'était poué de la peurmièr' jhénesse,
Avait él'vé in bouc qu'était de la pus belle espèce.
Y l'était grand et fort, y l'était bein bâti
Et pouvait contenter tout's les biqu's dau péyis,
Quand o v'nait la saison, y l'avait dau succès.
O l'ameusait la veille et o l'y rapportait.
All' l'adorait son bouc, y l'était si mignon,
Y l'était quasiment coum' l'enfant d'la maison,
Y fazait avec y-elle,, y foutait des côts d'cornes,
All' l'avait habitué à manjher dans sa dorne.
Y l'était vigoureux, et y l'avait d'l'odeur,
Coume y-en a poué, sur'ment, chez Langlois, nout' couëffeur.
D'in si bel animau, Julie en était fière,
Mais, à forc' d'en causer, v'la-t-au pas que M'sieu l'Maire,
Devant ses conseillers, in jhor, en rééunion,
Su thiell' beit' sans pareille, am'na la disqueussion,
Châqu'in, bein entendu, la-d'ssus, disait son mot,
Enfin, peur en finir, l'adjoin, qu'était pas sot,
Décit : « Peusque jh'avons d'la piâce à la mair'rie,
Jh'allons, si vous z-au v'lez, ajh'ter l'bouc à Julie,
O nous fra in r'venu et la poupulation,
O feit sûr et sartain, ara satisfaction.
Quoué qu'y chans'va d'aemeure, o y-est fout' beun égal,
A contraire, y d'vindra empouéyé coumunal. »
Toué, qu'o répounit l'Mair' : T'ets bien l'pus fin d'la bande,
Chez la fame en question, jh'allons tout d'ruit' nous rendé.
De vouèr' tous thiés Mossieurs, Julie savait quoué dire,
Et thiell' propouosition la fazait dhièr' sourire,
Se séparer d'son bouc, o l'était ine affaire,
Mais avec des billets, la boun' fam' s'laisserait feire.
Le vouéld dans la piac', lojhé et bein nourri,
Faudra beun le souégner, qu'sa patronne avait dit,
Peur sûr, qu'y l'au z-était, châqu'in à tour de rôle,
Amprés la débauchée, proum'nait thiau jholi drôle,
Y l'était grous et grds, mais c'qu'était l'pus comique,
O l'feit qu'thiau bouc dau diâbe, y v'lait pus vouèr les biques.
Le chef de la coumun' s'embêtait, o s'comprend,
Ceit qu'ine histouèr' de minme, o s'voué pas trop souvent,
Y s'lamentait, boun' jhens, disait : O l'feit trop fort,
O l'feit thiell' veill' bougréss', qui nous a jh'té in sort.
La Julie arrivait, dessus thiés entrefaites,
Allons, vieux ! qu'a décit, t'veux pus vouèr tes biquettes,
Te veux pus rein savouèr', tu les aimais peurtant,
Si t'eis pas raisounab', M'sieu l'Mair' s'ra pas content.
Y sautait au long d' y-elle, y fazait des caresses,
Y l'était si hureux d'retrouver sa mattresse.
In bouc qu'était si bon, répétait l'gard' champeite,
J'le m'demand' c'qu'on a pu y fourrer dans la teite,
Eh ! répounit la veille, o l'feit compréensibe,
Quand on eit empouéyé, on en fait l'moins possible,
O l'feit d'li coum' des homm's, eit-au pas d'menm peurtout ?
Astheur qu'l'feit fonctionnair', l'veut pus en fout' le coup !

IN PÉSAN D'MORTAGNE.



LA VIE AU QUOTIDIEN

ETAT CIVIL

➤ Naissances (depuis décembre 2010) :

Le 23 février 2011 : Emma DELLA-MUTA
Le 20 avril 2011 : Maël MAILLET-CHERBONNIER
Le 21 mai 2011 : Zia DEMAZOIN



Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Sacha,
né le 12 juin, fils de Camille, notre secrétaire de Mairie

➤ Baptême civil (depuis décembre 2010) :

Le 24 avril 2011 : Jade L'HOSTIS

➤ Décès (depuis décembre 2010) :

Le 21 décembre 2010 : Mme Jeanne VIDIT (née BRIGEON)

Le 03 février 2011 : Mme Andrée THENAUD (née RIGAUDEAU)

Le 04 février 2011 : Melle Thérèse PRUNEAU

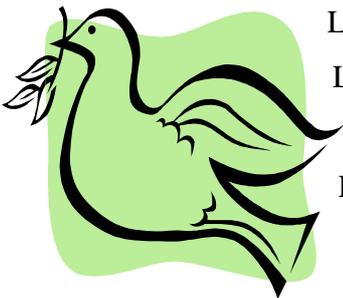
Le 19 mars 2011 : M. James THENAUD

Le 25 mars 2011 : Mme Lucette ROULLEAU (née SAUZE)

Le 31 mars 2011 : Mme Marie-Madeleine BERTRAND (née BASCLE)

Le 08 avril 2011 : M. Philippe BENETEAU

Le 23 juin 2011 : M. Jean-Paul FAVEAU



REMERCIEMENTS

La Sœur de Mademoiselle Thérèse PRUNEAU tient à remercier Monsieur le Maire et toutes les personnes qui ont organisé et participé à ses obsèques



VŒUX MUNICIPAUX

Belle affluence à la Maison de la Seugne le 9 janvier 2011 pour recevoir les vœux de Monsieur Eric BIGOT, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal.

Dans un discours le premier magistrat a fait le bilan de l'année 2010 dont le point d'orgue était, sans nul doute, le regroupement pédagogique avec la commune voisine de Les Gonds.

Travaux réalisés, en cours et à venir furent évoqués avec un maître mot, la sécurité. A l'intention toute spéciale des nouveaux arrivants le rôle de chacun des Conseillers Municipaux fut précisé.

Point fort de la commune les associations furent présentées par les Présidents avec un accent tout particulier sur le rôle primordial des bénévoles.

A l'issue de cette présentation, le partage de la galette, rassembla grands et petits dans une ambiance, comme il se doit, toujours très conviviale.



BORDEAUX/SAINTES 13 mars 2011





INITIATION AU COMPOSTAGE A L'ECOLE 5 AVRIL 2011



Le compostage ne doit pas être un réflexe, une mode... il doit être inclus dans une démarche consciente au niveau des enfants : on sait pourquoi on « fait les choses » que l'on soit petit ou grand.

Courcoury est une des 6 écoles choisies par la Communauté de Communes du Pays Santon pour le lancement d'une expérimentation. Son but : inciter l'ensemble des acteurs de l'école, personnel de cantine, enseignants et scolaires à trier et déposer les déchets de cuisine dans un composteur fourni à l'école.

Une initiation et une démonstration grandeur nature avec les élèves a été menée en collaboration avec les services de la CDC, de l'Education Nationale, et de Monsieur Jacques TANNER, délégué à l'environnement et aux déchets.

PRESENTATION DU BUDGET A LA POPULATION 8 AVRIL 2011





CEREMONIES DU 8 MAI 2011



HOMMAGE

La population de Courcoury s'est rassemblée au Monument aux Morts en ce 8 mai, journée du 66^e anniversaire de l'Armistice 1945. Traditionnellement, ce sont les enfants qui ont procédé au dépôt de gerbe. Montée des couleurs, appel des Morts, cérémonie du drapeau, lecture du message de Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, chant de la Marseillaise ont composé cette commémoration. Les participants se sont retrouvés à la Salle René Guillot pour le vin d'honneur offert par la Municipalité.

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Une boîte est à votre disposition à la Mairie pour y déposer : ampoules, piles et petits accus usagés de vos appareils photos, radios, caméras, vidéo, télécommandes, jouets, rasoirs perceuses, GMS, ordinateurs portables.





Fête de la musique 19 juin 2011



Belle affluence en l'église St-Martin pour la Fête de la Musique.

C'est la chorale locale qui a ouvert avec brio ce spectacle. Sous la conduite de Madame Anne-Marie AUDOUIN, chef de chœur, le public enthousiasmé s'est très rapidement pris au jeu et a chanté à l'unisson les refrains populaires.

Les musiciens de la Pibole ont à leur tour connu un vif succès dans l'interprétation de morceaux traditionnels, et donné à plus d'un, le regret de ne pouvoir profiter d'une piste de danse.



Le clou fut, sans nul doute, la prestation de Magali Zsigmond, harpiste de grand talent. Avec une énergie inédite, elle a su révéler à tous le charme de ses deux harpes électriques aux sonorités nouvelles et interprété des compositions au confluent du classique, du celtique, de jazz et de l'improvisation.

Bravo à toutes les personnes qui ont participé à cet après-midi festif et contribué à sa belle réussite.





La vie à l'école de Courcoury

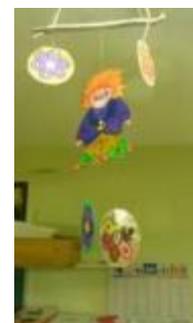
Les Renardeaux : accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est assuré dans les locaux de l'école grâce au personnel de la Communauté de Communes du Pays Santon. Mme Bodet, directrice, est assistée de Mme Joguet.

Les deux animatrices prennent en charge :

- Le matin à partir de 7h30 une quinzaine d'enfants.
- A midi la cinquantaine d'enfants mangeant à la cantine.
- Le soir jusqu'à 19h une trentaine d'enfants.

Les animatrices avaient choisi comme thème pour l'année scolaire le carnaval. Tout au long de l'année les enfants se sont vu proposer des activités manuelles comme la réalisation de masques vénitiens et de mobiles



Grâce à des animateurs de la Communauté de Communes du Pays Santon les enfants ont participé aux activités suivantes :

- au premier trimestre: Boxe et Multi sport*
- au deuxième trimestre : Aquarelle et Poterie
- au troisième trimestre : Poney et Football

Depuis le mois de novembre 2010 tous les mardis de 12h45 à 13h45 Mme SESE, bénévole de l'association « Lire et faire lire » vient faire partager aux enfants son plaisir de la lecture.

Nous remercions vivement Mme SESE, habitante de la commune, pour ce temps partagé avec les enfants autour du livre





Les enfants en parlent à travers quelques extraits du journal de l'école :

« La p'tite souris »

Une journée de voile



Préparation de la navigation : nous avons gréé une voile ce qui veut dire monter une voile sur le bateau. Nous avons placé une dérive et un gouvernail sur la coque de l'Optimist.

Navigation : nous avons navigué sur la Charente sur des Optimists. Pour rentrer, les animateurs nous trainaient avec leurs zodiacs. Nous faisons des sous-marins avec les écoute.

Rangement : nous avons ramené les bateaux sur la rive, enlevé l'écoute et nous avons replié les voiles. *Hugo*

Visite chez un parent viticulteur.



Nous sommes allés chez un viticulteur. Il nous a montré les objets que nous utilisons avant. Ensuite, il nous a montré une machine plus récente, mais que l'on n'utilise plus. Après, il nous a montré la grande fosse où l'on met le jus de raisin. Ensuite, nous avons vu l'endroit où l'on met le jus pour enlever les impuretés. Après cela, il nous a conduits jusqu'aux cuves où l'on verse le jus de raisin. *Léo*

Au musée: la poterie



Nous sommes allés au Musée Archéologique pour voir les vestiges romains et participer à un atelier de poterie. Nous avons commencé par nous installer autour d'une grande table. Le professeur nous a donné des petits cartons en forme de carré. Elle nous a donné aussi 2 bâtons, 1 rouleau et une plaque de terre rouge. Nous l'avons roulée pour qu'elle soit plate. Ensuite, le petit carton nous a servi à prendre la bonne dimension du jeu à fabriquer qui s'appelle: la marelle. Nous avons pris des petits bouts de bois ronds et, avec des mikados, nous avons rejoint les points par des traits pour tracer les lignes du jeu. *Delphine et Amélie*



La sécurité routière



A l'école : Christelle, l'animatrice, nous a expliqué, ce que voulaient dire les panneaux. Elle nous a montré les différents types : Indication, Interdiction, Priorité, Obligation, Danger.

Elle nous a dit que l'on serait noté sur le circuit. Un d'entre nous sera choisi pour tenter de remporter un VTT et une coupe à la finale au mois de juin.

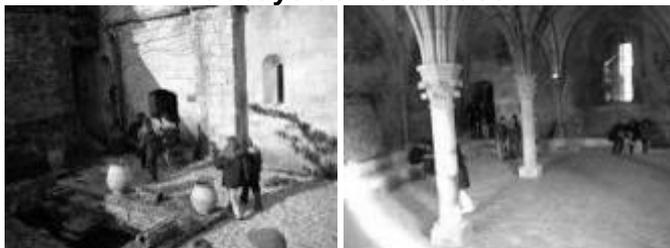
Sur le site de la prévention routière

Sur la piste, c'est rigolo, car il y a des feux et des carrefours. Il y a aussi un rond-point. Nous n'avons pas le droit de doubler ni de faire la course.

Aux ordinateurs: Nous faisons les exercices. Ils sont plutôt simples du moins le premier ! Il s'agit de placer les panneaux dans leur famille. Le deuxième consiste à construire des panneaux en choisissant le fond et l'indication. Pour le troisième, il faut répondre à des questions sur des situations de la vie quotidienne.

Au mois de février, nous retournerons à la sécurité routière pour être évalués. *Mattéo-Baptiste*

L'abbaye de Fontdouce



Nous sommes allés à l'abbaye de Fontdouce le jeudi 9 décembre. Les animatrices qui nous ont reçus, s'appelaient Aurore et Stéphanie. Il y avait deux groupes. Les CM2 ont visité les lieux les premiers. Le petit jardin : Il y avait une fontaine et des gravillons, des roses et plein d'autres fleurs ainsi que des plantes aromatiques : thym, romarin, lavande.

La visite : Nous avons visité l'église, la salle du pape, la chapelle basse, la chapelle haute et le réfectoire. Après le déjeuner, les CM2 ont participé à un atelier.

La calligraphie : Nous avons appris à écrire avec un calame et de l'encre de Chine. Nous avons écrit en caractère Onciale et en minuscule Gothique, comme les moines copistes du Moyen-âge.

Delphine et Yann

La fresque du préau



Avec la classe, nous allons peindre les murs du préau. Nous avons donné nos idées et nous avons voté pour mettre nos dessins dans des cadres. Nous avons fait des groupes. Il y en a 8 de 3 personnes. Nous avons d'abord dessiné chacun une composition puis nous avons découpé des images sur nos dessins et les avons collés sur une grande feuille commune au groupe. Ce sera la base de nos peintures murales.

Bientôt, nous aurons un préau bien décoré! *Tom et Naomi*



Initiation à l'informatique

Depuis le 11 mars 2011, la Municipalité a mis en place des séances d'initiation à l'informatique. Une dizaine de Courcouroises et Courcourois sont assidus aux cours qui se déroulent chaque lundi de 20 H à 21 H.

Après la pause estivale, nous nous retrouverons à partir du lundi 5 septembre 2011.

Vous pouvez nous rejoindre à cette « rentrée scolaire » car les cours sont ouverts et accessibles gratuitement à tous (tous niveaux, y compris débutants).

Pour tout renseignement contacter le secrétariat de la Mairie ou via la rubrique contact de notre site internet www.ville-courcoury.fr





VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Annuaire des associations

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD 06 81 71 65 46

ACDC

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : M.CABANEL
05 46 91 96 25
06 84 54 29 93

CORCOSSE AMITIE

Président : Jean-Paul BABIN 05 46 91 04 56

COURCouroise de sonorisation et d'éclairage

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN 05 46 91 08 70
Responsable Chorale : Anne-Marie AUDOUIN 05 46 92 23 64
Atelier créatif du mercredi : Mme RUI 05 46 91 00 57

PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS

Président : Christophe BALCEREK 05 46 74 63 26

PIBOLE SAINTONGEaise

Président : Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT 05 46 98 04 53



PAROISSE

Horaires des Messes dans l'année :

- COURCOURY 2^{ème} samedi de chaque mois à 18 h 30
- CHANIERES 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois à 18 h 30

Pour les paroisses de Saintes et des environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église ou le magazine « PASSERELLES »

Passerelles :

Magazine trimestriel d'informations inter-paroissial.

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous le procurer à la sortie des messes ou auprès des personnes ci-dessous :

Madame MEUNIER: 05.46.92.64.37

Madame SEUGNET: 05.46.91.15.97

Séjour de nos amis portugais

Le Dimanche 24 juillet à 10 h 30, nous aurons la joie de célébrer la messe avec la participation de nos amis portugais.

Inscriptions au CATECHISME pour la rentrée 2011/2012 :

Elles auront lieu à Saintes :

Chapelle Sainte-Eustelle Rue de Chermignac

Salle du caté 1 Rue Saint Vivien

Lundi 29 AOUT, mardi 30 AOUT, jeudi 01 SEPTEMBRE, vendredi 02 SEPTEMBRE de 16 h. à 19 h,
Mercredi 31 AOUT et samedi 03 SEPTEMBRE de 9 h à 12 h.

Responsable de catéchèse : Mme Ch. POULET : 05.46.74.34.06

Rentrée des enfants le MERCREDI 07 SEPTEMBRE de 09 h 30 à 11 h 30 : Chapelle Sainte Eustelle

Contacts avec les prêtres :

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, obsèques, téléphoner au secrétariat de la Paroisse St-Vivien : 05.46.93.09.92



Association de Chasse Communale Agréée (ACCA)
de COURCOURY

Président : Frédéric DROUILLARD

Tél : 06 81 71 65 46

Chers amis,

La campagne de chasse 2010 - 2011 s'est achevée fin février dernier.

Elle s'est bien déroulée tout comme les manifestations organisées par l'association chaque année au printemps et en été.

Le nombre de participants en augmentation nous récompense des efforts mis en œuvre pour l'organisation.

La période d'inter-chasse n'est pas moins active car il nous faut veiller actuellement à contenir les populations de renards en pleine expansion un peu partout et limiter autant que possible les dégâts dans les récoltes par le grand gibier.

Côté gibier, la présence actuelle de faisans, canards et perdreaux en différents points de la commune nous laisse espérer un peu de reproduction naturelle de nos gibiers.

Pour les sangliers et surtout les chevreuils, leurs populations à l'issue de la campagne permet de penser que le cheptel se porte bien.

Nous n'oublions pas que la chasse s'exerce dans le nécessaire respect des règles de sécurité et bien sûr dans la convivialité y compris auprès des non chasseurs.

Nous espérons ainsi pouvoir vous rencontrer lors de nos animations futures.

Amicalement,

LE PRESIDENT





« CORCOSSE AMITIE »

Agenda

* Journée détente du 5 mai 2011 aura lieu dans la bonne humeur, le matin avec une randonnée sur les bords de la Charente.

Cette balade sera suivie d'un repas avec après-midi récréatif (belote, scrabble etc.) avec un goûter servit à nos anciens.

* Le dimanche 15 mai 2011 « Escapade en Vendée » sur le chemin du Général Charrette départ de Courcoury à 6 h 00.

* Le 21 mai 2011 : rando pédestre semi-nocturne des Amis de la Nature avec l'ACCA Club.

* Le 12 juillet 2011 : randonnée « Courcoury / Les Gonds » avec pique-nique, barbecue sur Courcoury

* Prochaines journées détente le 6 octobre 2011 avec participation pour le repas

* Journée Chasse sur la commune les vendredis 21 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2011

Autres points

* Le gouter de Noel pour les écoliers de Courcoury / Les Gonds a eu lieu cette année dans la bonne humeur et le chahut avec la participation de nos anciens.

* Une prochaine réunion sera organisée prochainement sur « George Sand ».

* Ils nous ont quittés. Décès d'Andrée et James Thenaud, Marie Madeleine Bertrand (Mimie).

* Un voyage au pays basque et Espagne est à l'étude pour septembre 2011.



Le résultat du Téléthon de 2010 sur le plan national est de 90 450 886 euros contre 95 200 117 euros pour 2009. Sur notre département la collecte totale est de

762 565 euros (collecte des diverses manifestations 274 877 € et les dons 487 688€) en 2009 elle s'élevait à 782 961 € (collecte sur les manifestations 313 498€ et les dons 469 463€)

Très belle collecte au regard du contexte général dans des conditions climatiques difficiles.

La convention de partenariat avec France Télévision est signée depuis le 28 avril.

Le téléthon fête cette année son 25^{ème} anniversaire.

Aux quatre coins de l'hexagone, des petits villages aux grandes agglomérations, les Français se réunissent pour faire la fête et faire reculer la maladie. Le Téléthon transcende les générations et les catégories sociales et véhicule des valeurs humaines et collectives particulièrement bienvenues en ces temps de crise et de repli sur soi. Cette année encore, des milliers de bénévoles, touchés ou non par la maladie, se mobilisent partout en France pour faire de ce 25ème Téléthon un grand cru.

Depuis sa création en 1958, l'AFM poursuit un seul et même objectif : la guérison.

Faute de solution thérapeutique efficace contre les maladies neuromusculaires et les maladies génétiques rares, l'association a fait le pari de l'innovation et de la recherche. Un pari risqué mais un pari payant. Les thérapies innovantes - les biothérapies, issues de la connaissance des gènes et des cellules - commencent à porter leurs fruits et à donner des résultats encourageants, synonymes d'espoir.

En 2010, ce sont près de 73 millions d'euros – soit 20% de plus qu'en 2009 investis dans la recherche pour aller encore plus loin et plus vite sur la voie de la guérison.

Des avancées majeures grâce aux dons du Téléthon :

La mise en service de Généthon BioProd est prévue pour 2011. Il s'agit du plus important centre de production de médicaments de thérapie génique pour les essais chez l'homme.

- Un malade atteint d'une maladie sévère du sang, la β -thalassémie, a retrouvé une vie normale, sans recours à des transfusions sanguines mensuelles, grâce à une thérapie génique.
- 36 essais sont en cours concernant 30 maladies : maladies neuromusculaires, maladies rares, neurologiques, système immunitaire, de la peau, du vieillissement accélère et une maladie fréquente, l'infarctus du myocarde. Ces 30 maladies sont aujourd'hui aux portes des médicaments.
- Le laboratoire Généthon a lancé début 2010 un nouvel essai de thérapie génique contre le syndrome de Wiskott-Aldrich, un déficit immunitaire rare qui concerne 10 malades en Angleterre et en France.
- En 2009, l'équipe du Docteur Nathalie Cartier et du Professeur AUBOURG, a réussi, par thérapie génique, à stopper l'évolution d'une grave maladie du cerveau, l'adrenoleucodystrophie, chez deux jeunes garçons.
- En 2009, la première reconstitution d'un épiderme à partir de cellules souches humaines a été réalisée par le laboratoire I-Stem. Un véritable espoir pour les maladies génétiques de la peau, pour les grands brûlés ou les ulcères dus au diabète.

Repères

6.000 maladies rares répertoriées,

3 millions de personnes concernées en France

70% de la recherche sur les maladies rares est financée par l'AFM grâce aux dons du Téléthon

Plus de 300 programmes de recherche soutenus tous les ans

Près de 40 essais cliniques soutenus par l'AFM d'ici 2012

Plusieurs millions d'euros nécessaires pour chaque essai

Plus de 15 ans de vie gagnée pour les malades.



L'ETE EST DEJA ICI, ET NOUS REVOICI !!!!!

**NOUS VENONS VOUS APPORTER NOTRE LOT DE GAITE
ET DE BELLES SOIREES !**

PLEIN DE JOLIES SORTIES QU'ON AIME A LA FOLIE !!!!!

Six mois déjà se sont écoulés et plein de choses se sont passées, la Société des Fêtes vous a proposé un premier semestre bien occupé :

Le 5 février un voyage découverte à Dancharia, toujours autant apprécié. Le concours de belote le 12 mars a vu moins de participants, concurrence oblige mais toujours autant de convivialité.

Le deuxième voyage découverte à Dancharia a été aussi fréquenté que le premier. Le 9 avril, la soirée couscous a été très réussie. Proposée en partenariat avec l'Amaryllis qui nous a régales, elle a été victime de son succès car hélas les places étaient comptées !!! Le 1er Mai, le célèbre brin d'aillet, une journée de détente tant aimée de tous, a connu son record de participants ! Il a été talonné par l'autre voyage-découverte à Dancharia, le 28 mai. Pour finir ce semestre, le « moules-frites » du 18 juin est un moment clé de l'année pour la Société des fêtes, vu le nombre de personnes désireuses d'y participer ! Encore une fois, les places étaient limitées, sécurité oblige !

Désireuse de toujours vous proposer de belles idées de sorties, la Société des Fêtes vous expose son programme de fin d'année :

Après notre participation à la Fête de l'Oie, nous vous invitons à nous rejoindre pour :

Le voyage-découverte à Dancharia le 3 septembre

Le concours de belote le 1^{er} octobre

Le dernier voyage-découverte à Dancharia le 5 novembre

Inutile de vous rappeler que la Société des Fêtes loue de la vaisselle pour diverses occasions.

Pour tout renseignement à ce sujet, veuillez contacter Monsieur Roch Philippe au 06 77 96 59 01.

Et une fois de plus elle vous redit, comme toujours, mais cela est tellement vrai, que sans vous, ses bénévoles, et partenaires, elle ne serait rien, soyez-en sûrs et vivement remerciés.

En attendant, bon second semestre ! Si nous pouvons, à notre humble manière, vous faire oublier un peu les difficultés du quotidien ... nous en serions très heureux !

Passez tous de bonnes vacances, rendez-vous en décembre !!!



LE PRESIDENT

ROBERT BIGOT

Repas Moules-frites du 18 juin 2011



Vie de l'association :

Le bilan est à nouveau très positif cette saison environ 35 adhérentes.

Le cours animé par Corinne, professeur de l'Elan Saintais, connaît toujours le même succès. Les deux séances de gymnastique se déroulent les :

- **lundi de 20h à 21 h**
- **mercredi de 19h15 à 20h15**

La joie de vivre est toujours présente car ce moment sportif est aussi une détente pour beaucoup. Un noyau dur de 20 et 25 adhérentes vient régulièrement.

L'activité « step » séduit avec un rythme d'une fois par mois , le dernier lundi du mois.



**La CALAS vous souhaite un bon été
et vous donne rendez-vous à la rentrée**

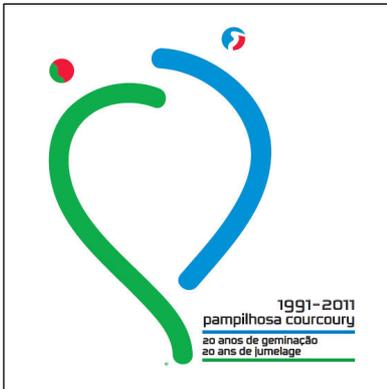


Pour toutes informations complémentaires 05-46-97-84-47



ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

Gostamos de falar Português (nous aimons parler le Portugais)
AOUT 1990 – JUILLET 2011



En cette année 2011, Courcoury fête les 20 ans de son Comité de Jumelage.

Souvenez-vous !

Le 9 août 1990, Monsieur Pierre DUHARD, alors Maire de Courcoury, invitait les Courcouraises et Courcourais pour la cérémonie de la signature du protocole d'amitié qui allait officialiser notre jumelage avec la ville portugaise de Pampilhosa (région de Coïmbra).

L'année suivante, la même cérémonie se déroulait au Portugal, après la création d'une nouvelle association sur Courcoury : Le Comité de Jumelage Franco-portugais Courcoury-Pampilhosa avec son jeune président, Eric BIGOT.

Les échanges deviennent alors fructueux entre nos deux cités : Pampilhosa se voit nantie d'une « Rua de Courcoury » le 14 juillet 1991, tandis que Courcoury verra, quelques mois après, la place de la Mairie se nommer « Place de Pampilhosa ».

Années après années, nous nous retrouvons ! C'est une belle amitié entre deux peuples, les échanges se font :

- ❑ Entre les écoles des deux pays par des voyages éducatifs et scolaires.
- ❑ Entre les diverses associations de nos deux régions au travers des musiques, danses et chants.
- ❑ Entre les peuples par des voyages « touristiques » dans nos deux pays respectifs.

Bref, beaucoup de joies mais aussi parfois de la tristesse, lorsque l'un d'entre nous disparaît...

2011 !!!

Pour nos 20 ans, nous préparons les festivités et espérons recevoir nos amis – que dis-je – nos sœurs et frères du Portugal dans une ambiance chaleureuse et festive !

Pour ce faire, nous recherchons toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, au jumelage en étant bénévole lors de la réception de nos jumeaux, ou famille d'accueil pour loger et même, tout simplement, participant aux différents voyages organisés par le Comité de Jumelage.

Nos amis Portugais arriveront le samedi 23 juillet et repartiront le vendredi 29 juillet 2011

Programme prévisionnel :

Samedi 23 juillet

Accueil, vin d'honneur et répartition dans les familles

Vernissage de l'exposition portugaise « l'art des mains » à la Maison de la Seugne



Dimanche 24 juillet

Cérémonie religieuse avec les personnalités
Visite au jardin du souvenir (cimetière) pour rendre hommage à nos disparus
Réception officielle à la Mairie
Le soir : spectacle culturel portugais à Courcoury

Lundi 25 juillet

Visite de Saintes (partie 1)
Visites sur la côte (Talmont, Meschers, etc...)
Le soir : repas préparé par les Portugais pour les familles d'accueil avec animation surprise

Mardi 26 juillet

Visite d'Angoulême et sa région (Chocolateries LETUFFE, Sources de la Touvre, Usine de champagnisation de vins, etc...)

Mercredi 27 juillet

Visite de Saintes (partie 2)
Visite de la Base aérienne de Paban
Cérémonie de remise des prix des élèves de la Base-école dans les arènes de Saintes

Judi 28 juillet

Visite de La Rochelle (journée libre dans le chef-lieu du département)
Le soir : Visite du marché fermier de Chaniers et de son spectacle

Vendredi 29 juillet

Visite de Brouage puis retour vers Saintes pour arrêt « shopping »
Le soir : Pique-nique géant pour leur dire « au revoir » dans la convivialité
Départ pour le Portugal

Comme vous l'avez constaté, nous avons élaboré un séjour agréable et des distractions sympathiques à nos invités afin que perdure cette précieuse amitié entre nos deux pays !

Questions pratiques :

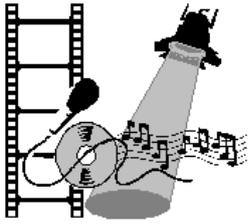
Nous avons besoin de vous, Courcouraises et Courcourais pour loger nos amis et/ou pour les encadrer lors des promenades !

Si vous souhaitez partager ces festivités afin de garder un beau souvenir de nos 20 ans, vous êtes les bienvenus car « rien n'est plus beau que l'esprit d'équipe ! »

Renseignements :

Comité de Jumelage
Mairie de Courcoury
Place de Pampilhosa
17100 COURCOURY
06 88 10 88 48





Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage

Vie de l'association :

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage participe activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 18^{ème} Fête de l'Oie des 14 et 15 août prochain. Comme lors des précédentes éditions, nous allons assurer la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées.



Nos jeux de lumières lors de l'animation d'un mariage à Préquillac

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage poursuit son renouvellement de matériel avec, entre autres, l'achat de nouvelles enceintes amplifiées, d'un micro HF « haut de gamme ». Ces nouveaux matériels vont permettre d'améliorer nos prestations et d'apprendre à nos membres la manipulation de nouveaux appareils.

A bientôt !

Article rédigé par Alain BOISSINOT



Association des Parents d'Élèves de l'école intercommunale Courcoury-Les Gonds

APECLG

12 rue du stade
17100 LES GONDS

Email : ape.courcourylesgonds@gmail.com

Notre blog : <http://apeclg.canalblog.com>

C'est sur un bilan plutôt positif que cette année scolaire 2010/2011 se termine.

Une année riche en manifestations :

Les deux marchés de Noël, à Courcoury et à Les Gonds. Les spectacles et Goûter de Noël offerts aux enfants en décembre, Le bal Costumé en mars.

Le Repas Moules/Frites et Soirée dansante au côté de la Société des Fêtes de Courcoury le Samedi 18 juin 2011 à 20h à la salle des Fêtes,

Et pour finir en beauté le **Vendredi 25 juin 2011** a eu lieu la « **Fête de Fin d'Année** » à l'école de Courcoury (photos en bas de page). Après le déjeuner, début des animations pour les enfants : structures gonflables, Manège, Pêche à la Ligne, balades à dos de Poney, maquillage, Barbe à Papa, Tirage de la Tombola. Cette fête a connu un très grand succès.

Grace aux bénéfices de ces manifestations, nous avons pu aider aux financements des projets des enseignants des deux écoles ; entre autres, Sorties à l'Abbaye de Fontdouce, Transport pour la Sortie au Zoo de la Palmyre, Traversées en bateau pour la Sortie à l'Île d'Aix.

L'APECLG tient à remercier tous ceux qui ont bien voulu nous aider au bon déroulement de ses manifestations.



Le bureau



LE P'TIT ECHO DE * LA PIBOLE

* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

Rétrospective de l'activité de l'association pendant les derniers mois écoulés :

1. DANS LES COULISSES

Fin 2010, on a comme il se doit « bouclé » l'année avec l'assemblée générale et le bilan d'une année écoulée.

Puis, retrouvailles moins sérieuses pour Noël. Les participants ont pour l'occasion, pris une bonne bouffée d'air iodé : thème de la soirée « La Mer » :



Un décor maritime sur scène et dans la salle, un capitaine et ses matelots très préoccupés par le résultat de la pêche !



Heureusement, pas d'avis de tempête et le père Noël a pu passer déposer quelques cadeaux à l'intention des plus jeunes.



... et ce sacré père Noël n'a oublié personne, même les très jeunes danseuses !



Les fêtes passées, le travail reprend : on répète.



Les musiciens



Les danseurs

2. LES REPRESENTATIONS

On enfle les costumes traditionnels et on repart sur les routes aux 4 coins du Département !

Fin d'hiver 2011



Le Logis de Montignac (Fontcouverte)



Notre « teurjhou' peursident »
Roger (en résidence à Chérac)



Sur scène, les premiers pas en costumes des toutes jeunes...

... sous la houlette de maman pour Mélodie

<=

... ou en solo en regardant les autres pour Camille !

=>





Printemps en plein air déjà !



Fête du Vin à BEAUVAIS SUR MATHA



Un peu de détente : les cartes ou le manège pour les « drôles » quand ils sont sages !

Infos pratiques :

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

claude.boissinot@orange.fr, claire.boissinot@wanadoo.fr ; jean-louis.mechain@wanadoo.fr.

Cotisation annuelle : 6.00 €

Entraînements : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30
(se renseigner)

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site : <http://www.lapibole.fr.st>





Bel et bon été à tous !

La Cour'Oie



COURCOURY

(8km au Sud de Saintes)

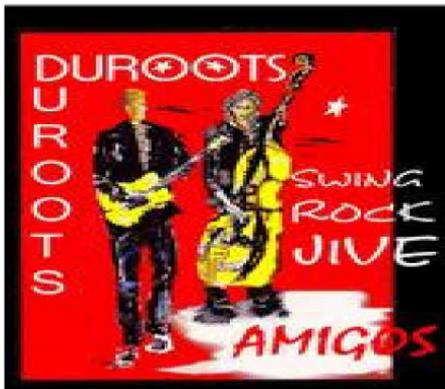
14 août 2011

19H REPAS

animé par **Matthieu**
(Chanteur de variétés)

Menu :
 Terrine de poisson à l'ailoli
 Cuisse de canard
 Potée campagnarde
 Fromage
 Profiterole et sa crème
 Vin

21H30 CONCERT



Repas et spectacle : 16 €
Spectacle seul : 7 €

Renseignements et réservations : 05 46 93 30 44

Avec le soutien du Conseil
Général
de la Charente-Maritime



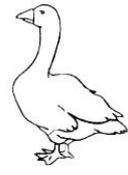
Après le Concert :
Bal Populaire animé par
Matthieu



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES
BANQUE ET ASSURANCES



COURCOURY



(8km au Sud de Saintes)

15 août 2011

18^e FETE de L'OIE

*Foire Artisanale et Gastronomique
Vide-grenier*

*Expositions, Dresseur d'Oies, Voitures anciennes,
Vente d'Oies, Magie avec Mandragore*

19H00 Repas : *Melon - Jambon - Frites - Fromage -
Gâteau Basque - Verre de Vin*

21 h 00 Spectacle

*Mandragore (magicien)
Chris (chanteur de variété)
Country et Danses Tahitiennes*

france
bleu
la rochelle

Repas et spectacle : 12 €

Spectacle seul : 5 €

Restauration sur place midi et soir_Renseignements : **05 46 93 30 44**

**Services
à domicile**
AIDER 17
Fabricant de temps libre
pour particuliers
actifs et retraités
**05 46 97 50 88**
www.aider17.com

DISCOTHEQUE www.lacox.fr
LACOX

17 SAINT MARCEL D'ARNOULT 05 46 93 00 83



AINSI FONT, FONT, FONT



Et pendant ce temps, que fait-on à l'Atelier ? Ces dames se sont lancées dans la fabrication de marionnettes... en trois dimensions et en trois en un ... Ces magiciennes de l'aiguille seront heureuses de vous faire découvrir leurs véritables chefs-d'œuvre qui feront le bonheur des petits enfants.. Lors de prochaines expositions, réservez-leur une petite visite.

CHORALE « LE CHANT DES CHAMPS »

Au terme de cette seconde année, les choristes ont travaillé des chants plus complexes.

Diverses prestations ont été données : Courcoury, Les Gonds, Thénac (Œuvre caritative), Saintes, ...

L'ensemble vocal a tenu à faire un effort particulier pour que le concert au profit de l'UNICEF de l'Abbaye aux Dames soit une vraie réussite. Ils ont, à cette occasion, accompagné la Chorale « Chœur à Cœur » de SAINTES. En effet, sous la houlette de la chef des deux chœurs, Mme Anne-Marie AUDOUIN, un rapprochement entre les formations, amorcé à Thénac, a vu le jour.

Cette activité est gratuite et les répétitions sont ouvertes à tous. Si le « chœur » vous en dit, nous vous donnons rendez-vous le 07 septembre 2011 à 18 h 30 à la Salle René Guillot.





ET ENCORE ...



EH BEN ASTEUR

(Pierre ROUILLE)

- Armand, tu vois, j'vas t'raconter l'histouère d'un gars d'cheu nous, o l'était pas un sot, il avait son « cartificat d'études » mais son destin était qu'i s'rait copeur d'achets, qui f'rait des barguenas dans la prée de Gazillan, qu'i cultivrait l'herbemon et la folle blanche pour faire dau pineau, du noa pour la routie et d'l'othello pour faire la godaille, qu'il élèvrerait des gorets pour le gigourit et la sauce de pire, vraiment « un bon Charentais ».

Por la goule, i craignait peursoune, il avait le lignou ben copé, le parlanghe facile, un vrai gars de Courcoury.

Mais un jour, il a été à une réunion avant les élections. J'sais pas ce qui l'a pris, étou que l'métier était trop forsabe, v'la ti pas qu'il a voulu ête' député coume si y s'y connaissait dans l'mitan de'la politique. I l'avant élu, creyé me, il a pas les deux pieds dans la même galoche, sa beurghoise l'voit pas souvent dans les bâlins. Maint'nant les ghens l'appelant « Monsieur ». O faut prende rendez-vous peur le vouèr. La mourale fait

« que si p'tit soit l'homme, sa qualité fait sa grandeur. »

- Eh ben Eughène, tu m'as foutu un coup au « cœur ». J'nous sons prom'nés avec mon cheun Taboura, les communaux sont propres, j'entendons les guerlets qui chantant même la neût, o fait chaud. Si ton député pouvait faire mouiller, mes salades seriant ben contentes et o f'rait pousser les arbes à la Foussade qu'nos émits on pianthés. Faut pas gavagner l'eve et l'pouis dau villaghe est à sec. J'hallons écombujher les barriques, car l'vin s'ra bon.

J'cré qu'jhe mangherons point d'cagouilles, les gueurnouilles avant soué, l'foussié d'la Feurnette est à sec.

J'te zou dis, chette centrale chez les Nippons nous a foutu l'moural à zéro et fait tourner la tête à chette malheureuse pianète qui sait pu si a doit aller à dreite ou à gauche coume la politique.

Jhe vivons « ine drôle d'époque ».

Bon, après tout, jhe sons teurjhous là et jhe sons benèzes.

Jh'allons faire l'assembihé avec nos émits portugais à la fin juillet. Jh'avons d'bons mouments à Courcoury ; pour nous r'monter le cœur, j'f'rons le mijhot.

Mais tout ça ol est qu'du parlanghe, faut pas vous accabasser, jh'bavasse et la beurghouèse huche pour que j'faisions ine mariène. A nout'âge, jh'restons à l'ombe.

BOUNE VACANCES

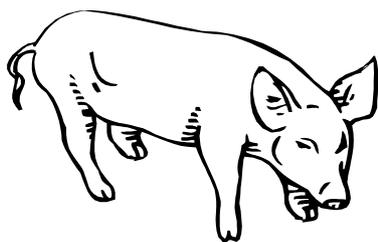


PORTEZ-VOUS BEUN

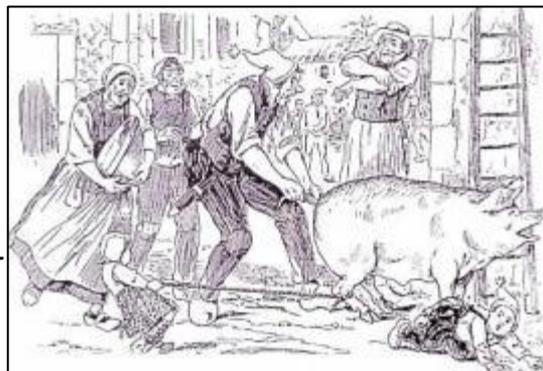




A TABLE !



GRILLON CHARENTAIS



3 kilos de porc frais (bas morceaux assez gras) –
 3 cuillères à café de sel – 1 cuillère ½ à café de poivre –
 3 feuilles de laurier – 3 brins de thym – eau

Couper le porc en beaux morceaux pour le maigre, plus petits pour le gras
 Mettre à cuire dans une bassine contenant de la graisse de porc ou de canard et rajouter de l'eau si la viande attache.
 Faire cuire au moins 3 heures – Arrêter la cuisson – Ôter la graisse qui pourra être utilisée une autre fois.
 Déchiqueter la viande en morceaux selon le goût - Saler et assaisonner à ce moment-là.
 Mettre en bocaux et stériliser 1 heure ou congeler

JEUX

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTALEMENT

- A – Tous ces bonbons ! ...
- B - Département – Pronom personnel
- C – Remises en lieu sûr
- D – Direction de Metz – On le tresse
- E – Préposition – Monnaie ou club de foot
- F – Appris – Lignée – Ordre de Marche
- G – Elle donna le fil à suivre – S'esclaffe
- H - Grande initiale décorée
- I – Allure à Vincennes – De bonne heure
- J –Obstination

VERTICALEMENT

- 1 - Tendre, affectueuse
- 2 - Ville d'Algérie – Vieille cité – Grande artère
- 3 - Ville à la maison carrée – Petit pâté de maisons
- 4 – Mélusine entre autres – Rapace d'Australie
- 5 – Qui manque de connaissances
- 6 – Evêché normand - Démonstratif
- 7 – Vieille Irlande – Peuple voyageur
- 8 – Moquerie – Cérémonie traditionnelle
- 9 – Pronom personnel – Fossé profond
- 10 – Cardinal alsacien – Existe sans être vu



MOTS MELES DU MONDE DE LA CIGOGNE

N	I	D	I	F	I	C	A	T	I	O	N	O	I	E	N	E	R	F
E	C	R	E	V	I	S	S	E	R	E	G	A	R	U	T	A	P	L
C	U	L	T	U	R	E	U	X	U	E	U	T	S	E	J	A	M	A
N	O	U	R	R	I	T	U	R	E	G	A	N	R	E	V	I	H	T
E	R	E	T	S	I	G	O	L	O	H	T	I	N	R	O	M	C	E
N	S	E	C	H	E	R	E	S	S	E	N	O	L	Y	P	M	O	F
O	C	R	A	Q	T	E	T	T	E	U	Q	A	R	C	I	I	U	O
R	O	E	R	E	F	I	M	M	A	M	O	R	C	I	M	G	R	R
E	N	S	I	A	R	A	M	F	E	M	E	L	L	E	U	R	S	M
H	S	P	R	I	M	A	I	R	E	D	I	M	U	H	C	A	D	E
R	E	N	O	R	T	N	E	M	E	U	Q	A	L	C	O	T	E	S
I	R	E	L	L	I	U	O	N	E	R	G	Z	O	N	E	I	A	A
V	V	I	G	N	E	R	E	G	R	E	V	A	V	A	A	O	U	U
I	A	V	E	R	O	T	T	O	L	G	E	U	I	L	R	N	N	V
E	T	I	N	S	E	C	T	E	G	A	U	G	A	B	R	I	O	A
R	I	A	R	E	I	V	R	U	S	M	Q	S	O	L	I	C	I	G
E	O	N	P	Z	A	G	N	O	L	U	I	N	O	S	V	H	T	E
L	N	E	P	A	R	E	S	S	I	L	T	S	E	X	E	E	A	S
L	Z	E	R	E	P	U	O	R	G	P	A	R	B	R	E	U	C	A
I	C	O	U	P	L	E	G	U	O	R	U	I	E	E	U	R	I	R
T	E	D	E	E	N	I	A	L	P	A	Q	O	C	E	I	M	F	M
R	D	H	I	O	C	I	C	O	N	I	A	N	N	E	E	U	I	E
U	A	L	I	T	M	A	J	E	U	R	E	N	V	O	L	L	D	N
O	E	T	T	A	P	O	U	S	S	I	N	I	D	E	I	O	I	T
C	B	K	O	C	I	G	O	G	N	E	T	L	U	D	A	T	N	I

ADULTE	GLOTTORE	PATURAGE
AILE	GRENOUILLE	PLAINE
ANNEE	GROUPE	PLATE-FORME
AQUATIQUE	HIVERNAGE	PLUMAGE
ARBRE	HUMIDE	POUSSIN
ARRIVEE	IMMIGRATION	PRAIRIE
BAGUAGE	INSECTE	PRIMAIRE
BEC	LISSER	PYLONE
BLANCHE	LIT MAJEUR	RIVIERE
CICONIA	LONG	ROUGE
CIGOGNE	MAJESTUEUX	SARMENT
CLAQUEMENT	MARAIS	SAUVAGE
CONSERVATION	MICROMAMMIFERE	SECHERESSE
COUPLE	MULOT	SEXE
COURS D'EAU	NICHEUR	SOL
COURTILLERE	NID	SON
CRAQUE	NIDIFICATION	SURVIE
CRAQUETTE	HERON	VERGER
ECREVISSE	NOURRITURE	ZONE
ENVOL	ORNITHOLOGISTE	
FEMELLE	PATTE	



SUDOKU

FACILE

	5			3	2	1	9	
			7	5				
9	4				6			
				6				5
6	1						2	8
5				2				
			8				5	9
				4	7			
	7	8	2	9			3	



MOYEN

		8	9			2		
		1		4				
				2		5	8	
1	4	3						
5			4		7			1
						4	6	5
	3	6		5				
				7		6		
		9			8	7		

DIFFICILE

	7		6				3	
		4	3			9		
3	2				7	5	6	
	4			1				
		8				7		
				3			2	
	6	2	8				1	9
		7			9	6		
	8				3		7	





COMMERÇANTS ET ARTISANS

Coiff' Elixir **05 46 90 42 33**

Salon de Coiffure Mixte

Extrait de tarif :

FORFAIT FEMME
 Shamp. Coupe Brush. **25€00**
 Cheveux courts
 Shamp. Couleur Brush. **32€50**
 Cheveux courts
 Shamp. Brushing **13€00**
 Cheveux courts
 Shamp. coupe mèches Brushing **52€50**
 1/2 tête sur cheveux courts

FORFAIT MARIAGE
60€
 (1er essai compris)

FORFAIT HOMME
 Shamp. Coupe Coiffage **14€50**

FORFAIT ENFANT
 Jusqu'à 10 ans
12€00

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 mn de Saintes (à 200 m de l'école primaire)
 Lundi : 14h/18h • Mardi au Vendredi : 9h/12h - 14h/18h (12h à 14h sur RDV) • Samedi : 9h/13h

ASSISTOCLIC **VOTRE INFORMATIQUE**
À DOMICILE :

Initiation Internet & Pratique • Installations • Configurations
 Aide à la Création de site
 Assistance Hotline à distance ou à domicile
DU MARDI AU DIMANCHE INCLUS
 • Suivi assuré après chaque intervention
 • Déplacement **GRATUIT** sur un rayon de 30 kms de Saintes.
 ASSISTOCLIC bénéficie de support et de conseils gratuits de la Région et de 725 écoles.

ASSISTOCLIC tél : **05 46 95 98 22**
 www.assistoclic.com

Plombiers - Soudeurs - Chauffage - Zingherie
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl

1, route du Terrain de la Fosse
 Les Grotes - 17100 COURCOURY

Tel: 05 46 90 51 72
 Fax 05 46 91 01 74
 Port: 06 87 08 05 46

POISSONNERIE Nicolas GOT
 " Et direct de La Cotinière "

Tout est
 moules
 Tous poissons
LES PRIX
 JUSTE
 BIEN LA
QUALITE C'EST MILUX. ICI NOUS AVONS LES DIEUX
 Plateaux de fruits de mer

06 47 37 45 07 06 52 39 59 24

Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huîtres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Sylvie CHAUBENIT
PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté
 17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10
 Port : 06 07 47 11 62

FOREVER
 Produits de Beauté
 et de bien être à base
 D'aloé Vera

GOURIELLEC SOPHIE
 Distributrice Indépendante

19 rue des glycines,
 17100 Courcoury

06 71 62 55 23

gouriellec.sophie@club-internet.fr

décamètre

Métreur
 Escorimbéd à bâtiment
 Plâtrage
 Conduite de travaux

Carole DUNOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien
 Monuments Historiques

1, Le Chaïs - 17100 COURCOURY
 ☎ 05 825 13 178 & 05 46 937 013 • decametre.sarl@orange.fr



"AU BONHEUR DES PAPILLES"

ACQUIL À LA FERME
MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX
 LE GRAND VILLAGE
 29 B IMPASSE DES GROS BONNETS
 17100 COURCOURY
 05.46.93.27.23 06.66.01.42.15

LÉGUMES DE SAISON

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrans

Haricots verts et demi-sec
 Herbes aromatiques...
CULTIVÉS NATURELLEMENT
 (en conversion BIO)
 et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**
 (certifié Ecocert)

vente à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h
 et le samedi matin de 9h à 12h

RESTAURANT TRAITEUR
L'AMARYLLIS
 Place de l'Eglise
 17100 COURCOURY

Tél. 05 46 74 09 91

Ouvert tous les jours

Menus de groupe tout compris à partir de 21 €

Menus
 Le midi en semaine : 12 €
 15 € - 20 €
 et 25 €

Jean-Paul & Françoise GIRARD

7 Cours Bas 17600 CHARENTAIS 85440 REALM

RECUPERATION ESSAIM

06.08.82.00.49 & 06.60.17.32.48

Bucheco

Bois de chauffage

Bois
 Bois
 Bois
 Bois

89% des utilisateurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits par l'utilisation du bois densifié.

Pourquoi pas vous ?

MONTAGES POSSIBLES :

- bois densifié en bûche
- bois en morceaux de bûches
- bois d'allumage
- granulés de bois

2A rue du maine 17100 Courcoury
 05 46 90 30 53 - 06 78 25 99 77
 www.bucheco17.fr

Reparations toutes marques.

M SAINTES C AUTO

Cyril MONNEAU

2 Avenue Kennedy
 17100 SAINTES
 06 98 10 02 65

MECANIQUE

DEPANNAGE à domicile

Monsieur Alain SAUZE
 17 rue de L'égout
 17460 LA JARD
 Port. 06 98 50 91 10

Je propose mes services...

En espace verts :
 tonte, débroussaillage, entretien massifs, taille de haies, d'arbustes...

Petit bricolage :
 peinture, soudure, petite maçonnerie, diverses petites réparations...

Aide à la personne :
 courses, entretien de la maison...

Nicolas BRUNET : nico.2804@hotmail.fr
 06.37.70.30.42



Solution des Jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	O	N	F	I	S	E	R	I	E
B	A	R	I	E	G	E		I	L	S
C	R	A	M	E	N	E	E	S		T
D	E	N	E		O	S	I	E	R	
E	S		S	U	R		R	E	A	L
F	S	U		R	A	C	E		V	A
G	A	R	I	A	N	E		R	I	T
H	N		L	E	T	T	R	I	N	E
I	T	R	O	T		T	O	T		N
J	E	N	T	E	T	E	M	E	N	T

Sudoku Facile

8	5	7	4	3	2	1	9	6
2	6	1	7	5	9	8	4	3
9	4	3	1	8	6	5	7	2
7	3	2	9	6	8	4	1	5
6	1	9	5	7	4	3	2	8
5	8	4	3	2	1	9	6	7
4	2	6	8	1	3	7	5	9
3	9	5	6	4	7	2	8	1
1	7	8	2	9	5	6	3	4

Sudoku Moyen

3	7	8	9	6	5	2	1	4
2	5	1	8	4	3	9	7	6
6	9	4	7	2	1	5	8	3
1	4	3	5	9	6	8	2	7
5	6	2	4	8	7	3	9	1
9	8	7	3	1	2	4	6	5
7	3	6	2	5	9	1	4	8
8	2	5	1	7	4	6	3	9
4	1	9	6	3	8	7	5	2

Sudoku Difficile

8	7	9	6	5	4	2	3	1
6	5	4	3	2	1	9	8	7
3	2	1	9	8	7	5	6	4
5	4	3	7	1	2	8	9	6
2	1	8	5	9	6	7	4	3
7	9	6	4	3	8	1	2	5
4	6	2	8	7	5	3	1	9
1	3	7	2	4	9	6	5	8
9	8	5	1	6	3	4	7	2

GRACIEUSES CIGOGNES



Février....retrouvailles à la Prairie de la Grande Rivière



Dans la Prairie de Port-Lucas, on a une vue imprenable...



Quel plaisir de se retrouver aux Grandes-Maisons



Nous, en Gazillan, nous avons choisi le « tout électrique »



A l'Aubrade on est presque tranquilles mais il faut quand même veiller